DOSSIER NOUVELLE-ZÉLANDE

FILIÈRE LAMÈRE

N° 484 Décembre 2017 18 €

Économie de l'élevage





La filière laitière en Nouvelle-Zélande rattrapée par les exigences de durabilité?

- Un pays de plus en plus laitier
- Des systèmes basés sur le pâturage mais de moins en moins low cost
- Un poids lourd de l'export laitier
- La transformation est très concentrée et s'oriente vers plus de valeur ajoutée
- Les défis environnementaux devraient limiter la croissance









LES DOSSIERS ÉCONOMIE DE L'ÉLEVAGE

sont une publication mensuelle du Département Économie de l'Institut de l'Élevage. Ils traitent de l'analyse des marchés du lait et des viandes, de l'évolution des structures et des résultats des exploitations d'élevage, de prospectives démographiques, territoriales ou de filières... en France, en UE ou dans les principaux pays concurrents ou partenaires.

RÉDACTEURS:

Département Économie de l'Institut de l'Élevage : RICHARD Mélanie, CARLIER Marie, CHOTTEAU Philippe, FORAY Sylvain, YOU Gérard.

FINANCEURS:

Ministère de l'Agriculture - Confédération Nationale de l'Élevage - Cniel







La filière laitière en Nouvelle-Zélande rattrapée par les exigences de durabilité?

La filière laitière néo-zélandaise s'est dès l'origine focalisée sur l'export, qui absorbe plus de 95% de sa production. Elle s'est considérablement développée, en particulièrement ces 20 dernières années. Profitant de la demande globale croissante, elle a fourni à elle seule 45% des volumes de lait supplémentaires échangés dans le monde entre 2010 et 2017.

La production laitière a été multipliée par 2 en 15 ans, en premier lieu grâce à une nette augmentation des surfaces et du cheptel laitiers au détriment de l'élevage allaitant (ovin et bovin), principalement dans l'île du Sud via l'usage massif de l'irrigation. Les éleveurs ont profité des atouts fonciers et pédoclimatiques indéniables du pays pour le pâturage, mais ils ont aussi sensiblement intensifié la production via le recours à davantage de complémentation alimentaire, notamment depuis 2007. La ruée vers l'or blanc a ainsi provoqué un renchérissement du foncier, une augmentation de l'endettement et un alourdissement des coûts de production. Les exploitations ont encore des marges de progrès mais ne sont pas à l'abri d'un risque de bulle financière, même si les banques nationales continueront à tout faire pour l'éviter, comme en 2015-2016.

Restructurée sous l'impulsion du Gouvernement en 2001, sous la menace d'un panel à l'OMC contre le monopole d'État à l'export (*NZ Dairy Board*) la transformation laitière demeure extrêmement concentrée : Fonterra, principale coopérative laitière, collecte et transforme plus de 80% des volumes de lait du pays. À l'image de Friesland Campina aux Pays-Bas, elle donne le « la » à l'ensemble de la filière, même si ses concurrents privés se développent à grand renfort de capitaux asiatiques.

Compte tenu de la forte saisonnalité de la production et de l'orientation export, l'essentiel de la production est transformé en commodités laitières, au 1er rang desquelles figurent les poudres grasses. Mix produit peu différencié et massification ont été les clefs du développement rapide et compétitif de la filière. Mais la volatilité extrême sur le marché des commodités et les évolutions anticipées de la demande, notamment chinoise, incitent les transformateurs à s'orienter vers les produits à plus forte valeur ajoutée, notamment pour la restauration (*Food service*).

Le développement rapide de la production laitière a impacté l'environnement : la qualité de l'eau en particulier se dégrade en lien avec l'augmentation du lessivage de l'azote dans les zones laitières. La disponibilité en eau, les émissions de gaz à effet de serre, le bien-être animal sont de plus en plus débattus par les associations et les pouvoirs publics. La filière laitière est pointée du doigt sur ces questions. Elle doit répondre aux nouvelles réglementations mises en œuvre au niveau régional, retrouver la confiance des citoyens et défendre une image clean and green auprès de ses clients internationaux. De nouvelles contraintes pèsent donc sur les possibilités de développement des exploitations et leurs coûts de production...

La croissance laitière devrait ainsi sensiblement ralentir sur la prochaine décennie. Pour autant, Fonterra a réaffirmé son ambition de profiter d'une demande mondiale toujours croissante, misant sur un développement de son approvisionnement hors de Nouvelle-Zélande.

SOMMAIRE

2/ UN PAYS DE PLUS EN PLUS LAITIER

6/ DES SYSTÈMES BASÉS SUR LE PÂTURAGE MAIS DE MOINS EN MOINS LOW COST

16/ UN POIDS LOURD DE L'EXPORT

24/ LA TRANSFORMATION EST TRÈS CONCENTRÉE ET S'ORIENTE VERS PLUS DE VALEUR AJOUTÉE

30/ LES DÉFIS ENVIRONNEMENTAUX DEVRAIENT LIMITER LA CROISSANCE

UN PAYS DE PLUS EN PLUS LAITIER

La production laitière néo-zélandaise a plus que doublé ces 20 dernières années, portée en premier lieu par un développement des surfaces et du cheptel laitier au détriment de l'élevage ovin et bovin viande, puis par une intensification des systèmes laitiers.

Cette ruée vers l'or blanc a été particulièrement marquée dans l'île du sud, responsable à elle-seule des ¾ des volumes de lait supplémentaires, à grand renfort d'irrigation.

Traditionnellement importante pour le pays, la filière laitière est aujourd'hui un véritable pilier de l'économie néo-zélandaise.

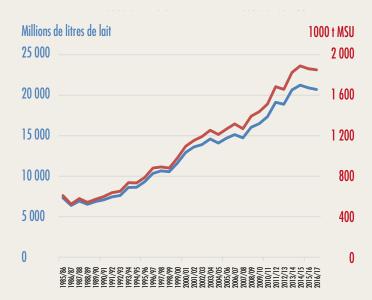


La production laitière a doublé en moins de 20 ans

La production laitière néo-zélandaise a plus que doublé sur les 20 dernières années, passant de 9,33 milliards de litres sur la campagne¹ 1995/96 à 20,70 milliards de litres en 2016/17. Entre 2005/06 et 2014/15, le rythme moyen de croissance annuelle demeurait soutenu à 4,2%. Pour des raisons à la fois climatiques et économiques, la production s'est toutefois repliée sur les trois dernières campagnes (incluant 2017/18), ce qui n'était jamais arrivé sur les 3 dernières décennies (voir chapitre 2).

La Nouvelle-Zélande produit aujourd'hui quelques 3% du lait mondial, un niveau proche de la France alors que sa surface agricole est plus de deux fois moindre (19 millions ha de SAU).

ÉVOLUTION DE LA PRODUCTION LAITIÈRE NÉOZÉLANDAISE



Source : GEB - Institut de l'Élevage d'après NZ dairy statistics 2015-16 (LIC, Dairy NZ)

La hausse de la production est encore plus marquée en volume de matière solide utile² qui est la véritable unité de mesure utilisée dans la filière néo-zélandaise. En effet, entre 1995/96 et 2016/17, le lait néo-zélandais s'est sensiblement enrichi en matières grasses (+1,9 g/l à 50,3 g/l) et en matières protéiques (+3,2 g/l à 39,1 g/l), passant d'une teneur moyenne en matières solides utiles (MSU) de 84,5 à 89,4 g/l.

À titre de comparaison, le lait français est nettement moins riche en MSU (74,6 g/l). Sur les 20 dernières années, il s'est légèrement enrichi en matières protéiques (+0,6 g/l à 33,3 g/l en moyenne sur 2016-2017) mais a perdu en matières grasses (-1,0 g/l à 41,3 g/l).



Vaches laitières et bâtiments dans le Waikato.

¹ Campagne laitière néo-zélandaise : de juin N-1 à mai N.

² Matières Solides Utiles = Matières grasses et matières protéiques.

Via une hausse des surfaces et du cheptel laitiers

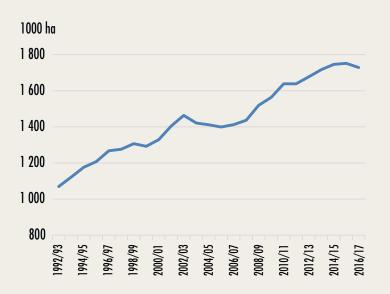
Après la fin des subventions publiques à l'agriculture en 1984, particulièrement importantes dans le secteur ovin jusqu'alors considéré comme plus stratégique, la rentabilité nettement supérieure de la production laitière a conduit à une substitution progressive des brebis et des vaches allaitantes par des vaches laitières.

Le cheptel de vaches laitières a ainsi doublé entre 1986 et 2016 pour atteindre 5,0 millions de vaches quand le cheptel de brebis a chuté de 65% et celui de vaches allaitantes de 35%³. La surface dédiée à l'alimentation des vaches en lactation a en outre grimpé de 1,01 million d'hectares en 1985/86 à 1,73 millions d'hectares en 2016/17, sans compter l'affectation de surfaces croissantes, destinées

au pâturage des génisses et des vaches laitières taries, dans les exploitations allaitantes. Les terres présentant les meilleurs potentiels ont ainsi été captées par le secteur laitier, reléguant l'élevage allaitant sur les terres les moins favorables.

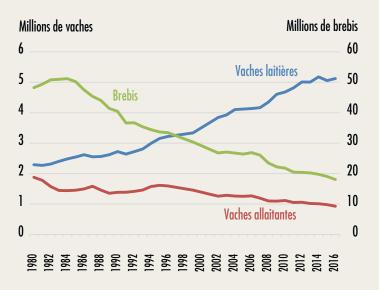
Cette substitution a notamment eu lieu dans l'île du Sud où se sont fait 89% des gains de surfaces laitières et 84% de la hausse des effectifs de vaches laitières sur les 15 dernières années. Tout particulièrement dans les plaines de Canterbury, une petite zone au bord du Pacifique (240 x 70 km) à la dynamique laitière impressionnante où sont apparues 650 000 vaches laitières depuis 2000 (voir page suivante).

SURFACE PRODUCTIVE LAITIÈRE



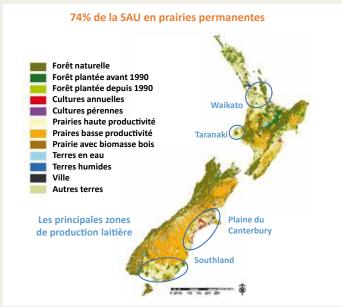
Source : GEB - Institut de l'Élevage, d'après Dairy NZ - LIC

ÉVOLUTION DES CHEPTELS LAITIER ET ALLAITANT



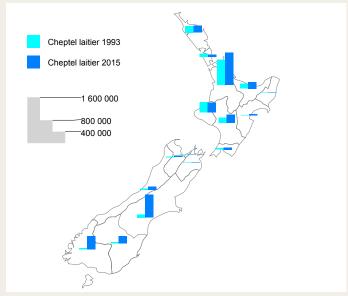
Source : GEB - Institut de l'Élevage, d'après NZ Statistics

OCCUPATION DES SOLS ET PRINCIPALES RÉGIONS LAITIÈRES



Source : GEB - Institut de l'Élevage, d'après Ministry for the Environment

ÉVOLUTION DU CHEPTEL LAITIER PAR RÉGION

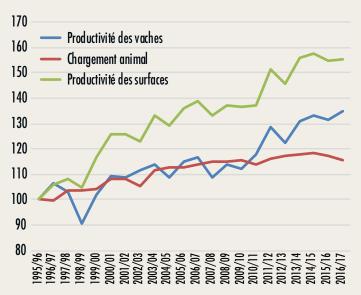


Source : GEB - Institut de l'Élevage, d'après NZ Statistics Cartes et Données ©Arctique

UN PAYS DE PLUS EN PLUS LAITIER

Et une intensification des systèmes

ÉVOLUTION DU RENDEMENT PAR VACHE, DU CHARGEMENT ANIMAL ET DU RENDEMENT À L'HECTARE - INDICE BASE 100 EN 1995/96



Source : GEB - Institut de l'Élevage, d'après NZ dairy statistics (LIC, DairyNZ)

Parallèlement à l'élargissement de la surface dédiée à la production laitière, le chargement animal a progressé de 16% en 20 ans et la productivité moyenne des vaches de 35%, faisant grimper la productivité moyenne à l'hectare de 8 000 à 12 300 kg de lait ou encore de 652 à 1 071 kg de MSU entre 1995/96 et 2016/17.

Si les systèmes laitiers néo-zélandais reposent largement sur l'herbe et le pâturage (voir chapitre 2), ils n'en sont pas moins intensifs à la surface.

La progression du chargement animal est beaucoup moins nette sur la dernière décennie alors que la hausse de la production par vache s'est au contraire accélérée.



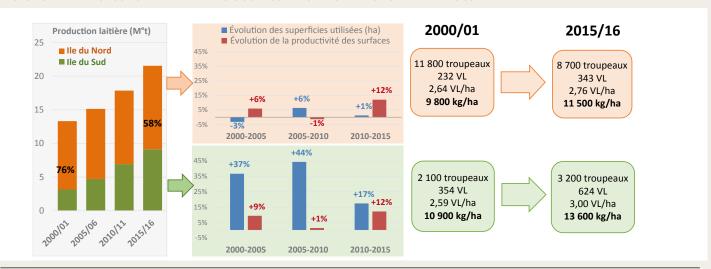
Vaches laitières dans le Waikato.

L'île du Sud est au cœur de cette croissance laitière

La Nouvelle-Zélande comptait un peu moins de 11 800 exploitations laitières pour la campagne 2016/17⁴. Le nombre de troupeaux s'est plus ou moins stabilisé depuis le milieu des années 2000, la baisse du nombre d'exploitations, encore nombreuses, dans l'île du Nord (8 700) ayant été compensée par les créations d'exploitations dans l'île du

Sud qui compte aujourd'hui 3 200 troupeaux. Les ¾ de la hausse de production laitière nationale sur les 10 dernières années ont en effet été faits dans l'île du Sud qui regroupe aujourd'hui 40% des vaches. Le chargement animal et la productivité laitière par ha de *milking platform*⁵ y sont plus élevés.

ÉVOLUTION DE LA PRODUCTION LAITIÈRE ET DE SES COMPOSANTES DANS L'ÎLE DU NORD ET L'ÎLE DU SUD



⁴ New Zealand dairy statistics 2016/17 (LIC, DairyNZ), p11/52.

⁵ Plateforme laitière = surface directement reliée à la salle de traite, dédiée à l'alimentation des vaches en production

Grâce à l'expansion de l'irrigation

Dans l'Est de l'île du Sud (Canterbury et Otago), les précipitations annuelles n'excèdent pas 600 à 700 mm. Le développement de l'irrigation a rendu possible l'activité laitière dans des régions jusque-là orientées principalement vers l'élevage ovin compte tenu du manque d'eau durant l'été. L'irrigation a débuté à la fin du 19ème siècle mais la majorité des grands projets ont été entrepris après 1960. C'est dans la Plaine du Canterbury que l'on trouve le plus de surfaces irriguées. D'abord gravitaire à partir des cours d'eau qui dévalaient des alpes néo-zélandaises vers la

côte est, l'irrigation a évolué vers l'utilisation d'asperseurs puis de pivots permettant des apports en eau mieux répartis et mieux maitrisés et donc une augmentation et une sécurisation des rendements herbagers. Les surfaces équipées pour l'irrigation dans la Plaine du Canterbury ont bondi de 287 000 ha en 2002 à 445 000 ha en 2012 dont 88% par aspersion. Le nombre impressionnant et la taille des pivots actuellement en activité dans la plaine du Canterbury façonnent dorénavant largement le paysage de la région.

CARTOGRAPHIE DES ZONES IRRIGUÉES EN NOUVELLE-ZÉLANDE (2017)





Source: Ministère de l'environnement (https://data.mfe.govt.nz/layer/90838-new-zealand-irrigated-land-2017/)





Pivots d'irrigation dans le Canterbury.

Le lait est un des piliers de l'économie néo-zélandaise

Avec le développement de la production dans l'île du Sud, l'activité laitière est dorénavant omniprésente sur le territoire néo-zélandais. Le secteur laitier est de loin de 1er secteur d'activité agricole du pays. Il contribue au PIB national à hauteur de 7,8 milliards de NZD (3,5%) dont 5,96 au niveau de l'élevage et 1,88 au niveau de l'industrie de transformation. Dans 3 régions (Waikato, Westland et Southland), sa contribution au PIB régional dépasse même les 10%. Le secteur laitier emploie directement 40 000 personnes, dont 27 500 au niveau des exploitations et 13 000 dans l'industrie de transformation, et le nombre d'emplois y a augmenté 2 fois plus vite sur les 15 dernières années (+3,6%/an) que le nombre d'emplois tous secteurs confondus (+1,7%/an). Exploitations et industries laitières contribuent en outre à faire vivre un panel d'entreprises fournisseuses (engrais, pesticides, équipements, services, emballage). Enfin, les produits laitiers fournissent entre 25 et 30% des recettes néo-zélandaises tirées de l'exportation de marchandises (avec un pic à 35% en 2014). C'est donc un secteur clef de l'économie néo-zélandaise.

2

DES SYSTÈMES BASÉS SUR LE PÂTURAGE MAIS DE MOINS EN MOINS LOW COST

Grâce à des conditions pédoclimatiques et historiques favorables, l'élevage laitier néo-zélandais repose sur un pâturage efficace, peu d'investissements et une forte productivité de la main d'œuvre permettant des coûts de production bas.

Mais la hausse du prix du lait sur la dernière décennie et la ruée vers l'or blanc ont conduit au développement de la complémentation, à une inflation du prix du foncier et à l'alourdissement des investissements.

La crise laitière a révélé les dérives en termes de coût de production et d'endettement. Le secteur a su réagir mais la menace de bulle financière persiste.



Les exploitations laitières néo-zélandaises sont majoritairement spécialisées en lait (83% des vaches d'après le recensement de 2012), une petite partie mixant élevage allaitant (bovin et/ou ovin) et élevage laitier (13% des vaches).

Toutes recourent au pâturage de prairies (principalement ray grass et trèfle blanc) pour une large part de l'alimentation des vaches. Le parcellaire des exploitations est organisé en conséquence : l'essentiel du foncier est d'un seul tenant divisé en plusieurs parcelles (paddock) de taille égale, qui constituent la milking platform (la surface pâturée par les vaches laitières) au milieu de laquelle se trouve le bloc de traite, installé dans des bâtiments souvent sommaires, et des fosses de collecte des eaux de lavage et effluents. Chaque parcelle est reliée à la salle de traite par un chemin stabilisé.

Le système est organisé de façon à faire coller au maximum les besoins du troupeau avec le cycle de pousse de l'herbe. Les vaches sont mises à la reproduction sur maximum 10 semaines (insémination artificielle puis taureaux) de sorte que les vêlages soient groupés en fin d'hiver (juillet-août) et que le pic de lactation corresponde au pic de pousse de l'herbe au printemps. Les vaches sont taries en fin d'automne lorsque la pousse de l'herbe est minimale et éventuellement alimentées sur des surfaces hors de la *milking platform (support block* au sein de l'exploitation ou dans une autre exploitation) pour éviter de dégrader les pâtures lors de la période la plus humide. Les génisses sont généralement élevées sur une autre exploitation, par des éleveurs allaitants ou spécialisés. Nourries exclusivement à l'herbe, leur coût de production est faible.



Exploitation laitière dans le Manawatu-Wanganui

Salle de traite dans l'Otago

Des vaches kiwis et des vêlages groupés

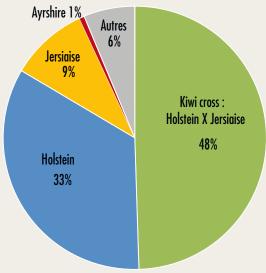
Les performances de reproduction sont essentielles à l'efficacité du système qui repose sur des vêlages très groupés. Dans les exploitations suivies par LIC, 65% des vaches sont pleines au terme de 6 semaines d'IA (objectif 75%), et ce sont les génisses nées de ces vaches qui servent au renouvellement. Les vaches demeurant vides sont mises au taureau pendant 4 à 6 semaines (les veaux femelles ne sont alors pas gardés), l'objectif étant que moins de 5% de vaches demeurent vides. Le taux de renouvellement moyen n'excède pas 20% : les vaches vêlent à 2 ans et font en général 5 lactations. Pratique courante jusqu'en 2010, l'induction des vêlages (même avant terme) pour grouper encore plus les démarrages de lactation a été progressivement réduite jusqu'à être bannie au 1er janvier 2015 (hors autorisation temporaire pour raison sanitaire ou circonstances exceptionnelles).

Jusque dans les années 60, la race dominante était la jersiaise. Dans les années 80, suite à l'arrêt des subventions, la race Holstein a pris le

pas en lien avec la volonté d'accroître les rendements laitiers et avec le développement de l'engraissement de veaux croisés viande (il n'y a pas de marché pour les croisements viande x jersiaise). Dans les années 2000, les croisements Holstein x Jersiaises dit *kiwi cross* ont pris de l'importance et représentent aujourd'hui près de la moitié du cheptel de laitières.

Ce croisement permet d'allier de bons appuis, un gabarit limité (400-450 kg), de bonnes performances de reproduction et un bon niveau de production de MSU. Des semences kiwi cross sont disponibles depuis 2000 et représentent 30% des IA, le reste se répartissant entre Holstein (53%) et Jersiais (12%). Plus qu'à la race, l'éleveur néo-zélandais attache de l'importance à la « valeur d'élevage » (Breeding worth), une évaluation exprimée en NZ\$ des performances attendues d'un animal pour la production de reproductrices sur 7 critères : les taux de matière grasse et de matière protéique, le volume de lait, le poids vif, la fertilité, le niveau de cellules somatiques et la longévité.

RACE DES VACHES LAITIÈRES EN NOUVELLE-ZÉLANDE



Source : GEB - Institut de l'Élevage d'après LIC (New Zealand dairy statistics)



Vaches Kiwi cross.

Des conditions favorables et un savoir-faire sur le pâturage

Même si les conditions pédo-climatiques varient d'une région à l'autre, le climat tempéré et les sols peu profonds et portants sont favorables à la pousse de l'herbe et autorisent le pâturage tout au long de l'année. En outre, l'histoire récente du pays se traduit par un foncier regroupé. Les terres agricoles se vendent en bloc (souvent la ferme entière) ce qui permet de maintenir un parcellaire cohérent où une salle de traite installée au centre (et pas en bord de route comme en France) peut être accessible de l'ensemble des parcelles (certaines pouvant se situer jusqu'à 3 km).

Les investissements sont d'ailleurs en premier lieu centrés sur le bloc de traite et l'accessibilité des parcelles : clôtures, chemins stabilisés (les hivers sont humides) et système de distribution et points d'eau pour l'abreuvement, voire boviduc pour regrouper deux blocs séparés par une route.

Le rendement des prairies est optimisé via un système de pâturage tournant finement géré. L'éleveur mesure régulièrement le niveau de biomasse disponible sur ses différentes prairies (herbomètre) pour le mettre en relation avec les besoins du troupeau et établir l'ordre de pâturage des parcelles, éventuellement appuyé par un logiciel de gestion du pâturage (Feed wedge). Tout le troupeau pâture en même temps une même parcelle (éventuellement gestion en deux lots successifs) aboutissant à un chargement instantané très élevé. L'objectif est que le niveau de biomasse descende à 1,5 t MS/ha (4-5 cm) lorsque le troupeau quitte la parcelle. Lorsque la production de biomasse de l'exploitation excède les besoins du troupeau, certaines parcelles sont récoltées et ensilées. Ces stocks permettront de complémenter le troupeau en période de moindre pousse de l'herbe. Grâce à ce système, une fertilisation autour de 120 kg N/ha en moyenne et une irrigation massive dans les plaines du Sud, les prairies atteignent des rendements de 12 à 20 t de matière sèche/ha.



Vaches au pâturage dans l'Otago.

DES SYSTÈMES BASÉS SUR LE PÂTURAGE MAIS DE MOINS EN MOINS *LOW-COST*

Mais la complémentation se développe

Sécheresse et hausse du prix du lait ont poussé les éleveurs à développer leur production via la complémentation.

La typologie actuellement utilisée par l'Institut technique *DairyNZ* pour décrire les exploitations laitières néozélandaises repose sur le niveau d'intensification, mesuré par l'importance, l'objectif et la période de complémentation du troupeau. La complémentation est comprise au sens large : il s'agit de l'apport d'alimentation aux vaches laitières ne provenant pas de la *milking platform*. Cela inclut l'alimentation achetée mais aussi le pâturage des vaches taries sur d'autres surfaces ou encore les apports issus de cultures récoltées hors de la *milking platform* (sur des terres appelées *run-off*).

L'évolution s'est accélérée en 2007, marquée à la fois par une forte sécheresse et une nette hausse du prix du lait. Celui-ci étant demeuré globalement plus élevé depuis lors, la complémentation s'est installée et développée. Le système traditionnel reposant exclusivement sur la milking platform (pâturage d'herbe éventuellement complété par

du pâturage de brassicacées en hiver et quelques fauches ensilées pour lisser les disponibilités en fourrage) avec dans certains cas une externalisation du pâturage des vaches taries pendant l'hiver n'est plus dominant. Les éleveurs ont eu tendance à dédier un maximum de leurs surfaces disponibles aux vaches en production et à augmenter le chargement de vaches productives sur la *milking platform* recourant à davantage de complémentation pour renforcer la lactation et sécuriser l'apport alimentaire. Différents systèmes avec davantage de complémentation se sont développés, y compris des systèmes, notamment dans les zones les plus humides, où les vaches hivernent (au moins une partie de la journée) en bâtiment impliquant davantage de stockage et d'équipement pour la distribution d'aliment.

Dans les systèmes les plus complémentés, l'herbe représente encore au moins 60% de la ration et très généralement davantage. Notons également que selon les années, une même exploitation peut changer de système, les achats d'aliments au sens large pouvant être adaptés en fonction de la situation climatique et économique de la campagne.

SYSTÈMES DE PRODUCTION LAITIÈRE ET PART DES EXPLOITATIONS CONCERNÉES

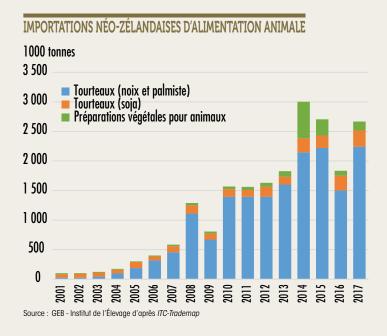
Custàma	Our of distance	Part des exploitations		
Système	Caractéristiques		2007/08	2015/16
Système 1 - peu intensif	Alimentation 100% herbe , pas d'achat d'aliment et pas de pâturage des vaches taries hors de la <i>milking platform</i>	25-30%	10-15%	5-10%
Système 2 - peu intensif	Achat d'aliment pour les vaches taries : 4 à 14% de l'alimentation est apportée pour les vaches taries (ou les vaches taries sont envoyées sur des pâturages hors de la milking platform)	40-45%	30-35%	20-25%
Système 3 - moyennement intensif	Achats d'aliment pour les vaches taries et pour prolonger la lactation : 10-20 % de l'alimentation est apportée sur la milking platform pour allonger la lactation (généralement en automne) et pour les vaches taries.	15-20%	35-40%	40-45%
Système 4 - Intensif	Achats d'aliments pour les vaches taries et pour renforcer la lactation aux deux extrémités : 20-30% de l'alimentation est apportée sur la <i>milking platform</i> en début en en fin de lactation et pour les vaches taries.	5-10%	15-20%	20-25%
Système 5 - Intensif	Achats d'aliment pour distribution toute l'année : ≥30% de l'alimentation est apportée en sus de la <i>milking platform</i> tout au long de l'année y compris pour les vaches taries.	<5%	<5%	5-10%

Source : Dairy NZ

DÉVELOPPEMENT DU MAÏS ENSILAGE DANS L'ILE DU NORD

L'ensilage de maïs utilisé comme fourrage est relativement récent en Nouvelle-Zélande, il date du début des années 90. En 2000, la surface cultivée était estimée à 16 000 ha, essentiellement dans le *Waikato* et la *Bay of Plenty*. Elle a dès lors connu un important développement dans l'île du Nord, quasi exclusivement pour la complémentation des vaches laitières. La surface est estimée autour de 50 000 ha en 2016. L'essentiel du maïs ensilage est cultivé dans les exploitations laitières qui

recourent toutefois à la prestation de service. Soit il y entre en rotation avec les prairies de la *milking platform* au moment où elles doivent être renouvelées, soit avec une culture d'hiver sur des terres non accessibles aux vaches en production (*run-off*). Le reste est cultivé dans d'autres exploitations et vendu aux éleveurs laitiers. Les rendements atteignent 18 à 22 t de matière sèche (MS)/ha. Il permet notamment d'enrichir la ration en énergie et ainsi de mieux valoriser les protéines de l'herbe. Dans les systèmes 4 et 5, un apport de 1 t de MS/VL/an est courant.



BOOM DES IMPORTATIONS DE TOURTEAUX DE PALMISTE

En 2007/2008, année de forte sécheresse alors que le prix du lait était élevé, les éleveurs ont eu recours à la complémentation. Ils ont notamment introduit des tourteaux de noix palmiste, aliment bon marché compte tenu du fort développement de la production d'huile de palme, et disponible toute l'année. Permettant de booster la production et de gérer simplement les déficits d'herbe, il s'est imposé dans les élevages. Les importations de tourteaux de palmiste en provenance d'Indonésie et de Malaisie, quasi-exclusivement destinés à l'élevage laitier, ont grimpé en flèche jusqu'à dépasser 2,2 millions de tonnes en 2014, 2015 et 2017 soit en moyenne 450 kg par vache laitière.

Récemment, certains transformateurs dont Fonterra, ont cependant demandé à leurs fournisseurs de limiter les apports de tourteaux de palmistes car ils peuvent modifier le profil d'acide gras du lait.

Des exploitations de grande taille peu exigeantes en main-d'oeuvre

Hyperspécialisation et système simple permettent une très forte productivité de la main d'œuvre

La taille moyenne des exploitations a considérablement augmenté pour atteindre 419 vaches pour 147 ha de *milking platform* (= surfaces dédiées aux vaches en lactation) en 2015/16. À l'échelle nationale,

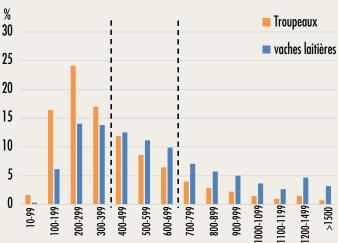
1/3 des vaches se trouvent des troupeaux de moins de 400 vaches, 1/3 dans des troupeaux de 400 à 700 vaches et 1/3 dans des troupeaux de plus de 700 vaches.

La taille moyenne des troupeaux est nettement plus élevée dans l'île du Sud (624 vaches/exploitation) que dans l'île du Nord (343 vaches). Les rendements laitiers y sont aussi plus élevés et en moyenne les exploitations de l'île du sud ont une production laitière (2,754 millions de litres pour 246 600 kg de MSUé) double de celles du Nord (1,385 million de litres pour 122 700 kg de MSU).

Le système de production néo-zélandais est plutôt peu gourmand en main d'œuvre compte tenu de l'alimentation centrée sur le pâturage et de la forte spécialisation des exploitations sur l'activité laitière, avec le recours à des prestations de service pour les travaux culturaux mais aussi, souvent, l'externalisation de l'élevage de génisses voire de l'alimentation des vaches taries. On compte ainsi en moyenne 145 vaches par unité de main d'œuvre (contre 129 il y a 10 ans et 99 il y a 20 ans).

Malgré cela, la disponibilité en main d'œuvre fiable et qualifiée est un enjeu majeur pour les exploitations laitières. Une grande partie des employés est immigrée. Federated Farmers, le syndicat agricole, milite auprès du gouvernement pour que les conditions d'immigration ne soient pas durcies et incite les exploitations à proposer des conditions de travail plus attractives (rythme et environnement de travail).





Source : GEB - Institut de l'Élevage d'après New-Zealand dairy statistics 2016/17 (LIC, DairyNZ)

⁶ MSU (ou MS) = matières solides utiles du lait, c'est l'unité de volume privilégiée en Nouvelle-Zélande.

DES SYSTÈMES BASÉS SUR LE PÂTURAGE MAIS DE MOINS EN MOINS *LOW-COST*

Des statuts juridiques facilitant la croissance et l'investissement

Les exploitations néo-zélandaises sont pour l'essentiel des exploitations familiales. 70% sont gérées par les propriétaires ou un gérant salarié. Les 30% restantes sont gérées (pour la partie troupeau et traite au moins) par des *sharemilkers* rémunérés par un pourcentage du résultat de l'exploitation.

Le sharemilking est un statut juridique spécifique, qui n'est pas sans évoquer le métayage (partage à moitié), régi par le Sharemilking Agreements Act 1937 et les Sharemilking Order rattachés à cet acte. Le sharemilker gère le troupeau : il apporte sa main d'œuvre, a à sa charge l'embauche et la gestion du personnel ainsi qu'une partie des coûts en échange d'une rémunération à hauteur de 20-30% du résultat. Dès qu'il le peut, il devient propriétaire du troupeau et peut alors obtenir une rémunération de 50% du résultat. Ce système permet d'investir progressivement dans la production laitière et de constituer un capital jusqu'à devenir propriétaire d'une ferme (généralement après avoir été sharemilker sur plusieurs fermes, de plus en plus grosses). Pour le propriétaire, le recours à un sharemilker permet de se libérer de l'astreinte de la traite, de prendre du recul et d'apporter du dynamisme et de l'innovation sur son exploitation. Il était possible d'être sharemilker de ses parents pour commencer à capitaliser. La pratique du sharemilking tend toutefois à régresser car il devient difficile d'accéder à la propriété d'une ferme par ce biais compte tenu de la forte hausse des prix du foncier. En outre, le sharemilker assume une partie des risques liés à la volatilité du prix du lait : les années ou le prix du lait est très bas et le résultat minime voire négatif comme en 2015/16, les sharemilker peinent à se faire financer des prêts de trésorerie, faute de capital foncier.

Depuis quelques années, c'est le statut de *Contract milker* qui s'est développé. Le *contract milker* a les mêmes responsabilités que le *Sharemilker* et finance également une partie des coûts opérationnels mais sa rémunération est un montant fixe par kg de matière sèche laitière produite. Il prend donc moins de risque en cas de prix du lait bas mais n'a pas autant d'opportunité d'accroître ses gains en cas de bonne conjoncture. Seuls les *contract milker* de grosses exploitations peuvent espérer se constituer un capital suffisant pour investir davantage dans la production laitière.

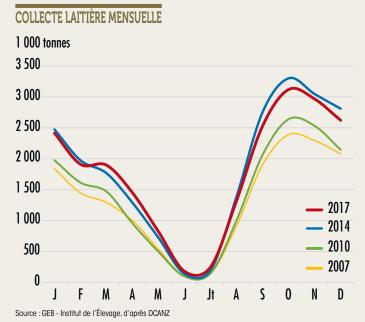
Les *Equity partnerships* sont des exploitations détenues par plusieurs actionnaires ayant mis en commun leur capital. Ils existent depuis les années 70 mais ont connu un fort développement dans le secteur laitier depuis 2000, permettant à la fois l'investissement de personnes extérieures au monde agricole, le développement de l'activité pour des éleveurs en place et l'accès à la propriété pour de jeunes éleveurs. Nombres des grosses exploitations laitières créées dans l'île du sud sont des *Equity partnership*, impliquant parfois des éleveurs de l'île du nord, et il est fréquent qu'un éleveur ait des parts dans plusieurs exploitations.

Il en existe d'autres. Par exemple pour des propriétaires moins compétents en production laitière ou impliqués dans la gestion qui peuvent faire appel à des « régisseurs » prestataires, qui vont eux-mêmes embaucher un *contract milker*, qui embauchera à son tour des trayeurs et d'autres salariés.

D'une manière générale, la loi et la culture du pays permettent de multiples formes de répartition et rémunération du travail, de la prise de décision et de l'investissement qui semblent faciliter le développement et l'adaptabilité des exploitations.

Une production très saisonnière et sensible au climat

Corollaire de la place centrale du pâturage, la collecte néo-zélandaise connait un pic marqué au printemps austral et est directement affectée par les aléas climatiques.



Même si la croissance de la production laitière s'est faite en partie via une augmentation du recours aux fourrages stockés et à la complémentation, les systèmes de production néo-zélandais restent essentiellement basés sur le pâturage et sont donc calés sur le cycle de pousse de l'herbe (d'où la notion toujours préanante de campagne laitière s'étalant de juin à mai).

Les vêlages très groupés à la fin de l'hiver austral (juillet sur l'île du Nord et août sur l'île du Sud) de même que le tarissement à l'automne austral induisent une production laitière très saisonnière avec un pic très net de septembre à janvier (66% de la production annuelle sur 5 mois) et un creux marqué de mai à juillet. Jusqu'alors, cette saisonnalité ne s'estompe pas.

Autre corollaire de la place importante du pâturage : la production est sensible aux aléas climatiques. La complémentation peut permettre de limiter les baisses de production liées au manque d'herbe, mais une humidité excessive ou au contraire des chaleurs extrêmes affectent les vaches en extérieur avec un impact sur leur production. Le facteur climatique est ainsi responsable des baisses de production sur les campagnes 2016/17 (humidité excessive au printemps) et 2017/18 (épisodes cycloniques puis sécheresse et chaleur extrême).



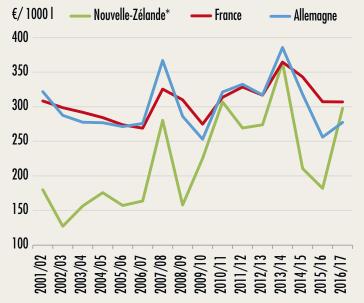
Troupeau au pâturage

Un prix du lait très volatil

Hausse du prix néo-zélandais

La hausse de la demande mondiale en produits laitiers et plus spécifiquement la hausse de la demande chinoise et l'accord de libreéchange signé entre la Nouvelle-Zélande et la Chine (voir chapitre 3)

PRIX DU LAIT RAMENÉ À UNE COMPOSITION STANDARD DE 70G DE MSU/LITRE



Source : GEB - Institut de l'Élevage, d'après Eurostat, ZMB, CNIEL, NZ dairy statistics

ont permis une hausse sensible prix du lait néo-zélandais à partir de 2007/08. Cantonné à 4,21 NZ\$/kg de MSU (160 €/1 000 l de lait standard à 70 g/l de MSU) en moyenne sur 2002-2007, il a grimpé à 6,36 NZ\$/kg de MSU (257 €/1 000 I) en moyenne sur 2008-2017. L'écart avec les prix du lait européens qui ont moins nettement profité du dynamisme du marché mondial s'est ainsi sensiblement réduit : le delta avec le prix français est passé de 128 € en moyenne sur 2002-2009 à 62 € sur 2010-2017. Sur cette dernière période, l'écart a été quasi nul les années où le marché était très tendu (2010, 2013) mais est remonté à plus de 125 €/1000 | les années de crise (2009, 2015, 2016).

Des variations du simple au double

Compte tenu du poids de l'exportation (>95% du lait produit) dans la commercialisation du lait néo-zélandais et de l'importance des commodités dans le mix produit exporté (voir chapitre 3), le prix du lait néo-zélandais est directement influencé par l'évolution des cours mondiaux des commodités laitières et par celle des taux de change du dollar néo-zélandais. Ceci est d'autant plus vrai que conformément au Dairy Industry Restructuring Act (DIRA, voir chapitre 4), le prix du lait payé par Fonterra (largement directeur) doit découler des prix payés pour un panier de commodités. Ces prix sont approchés par les prix des enchères sur le *Global Dairy Trade* (voir encadré p.23), un marché étroit où se commercialisent surtout des volumes résiduels et où la volatilité est donc particulièrement forte (Depeyrot & Duval, 2016).

Ainsi, sur les dix dernières campagnes, le prix du lait néo-zélandais a varié d'un facteur 2 en NZ\$ et 2,2 en euros. Le coefficient de variation (écart-type/moyenne) atteint 26% contre respectivement 9% et 14% pour le prix français et allemand.

Formation du prix du lait

Le prix du lait néo-zélandais est facile à appréhender en moyenne sur la campagne puisque Fonterra, largement directrice sur le prix national, est tenue de faire connaître régulièrement ses estimations puis son prix moyen de campagne définitif. Mais il est beaucoup plus difficile de connaître le prix payé au mois le mois. Celui-ci résulte en effet d'un mode de calcul assez complexe basé sur le versement d'avances sur le prix prévisionnel pendant la campagne (60 à 70% en début de campagne), progressivement complétées jusqu'en septembre de la campagne suivante (en fonction de l'ajustement de la prévision du prix de campagne et du niveau des avances déjà réalisées), et de primes de saisonnalité versées hors du pic saisonnier (septembre-décembre). Ce système permet un certain lissage des recettes des éleveurs malgré l'importante saisonnalité des livraisons.

Le prix du lait est payé sur les matières solides (avec un différentiel MG/MP d'une complexité rare), le volume étant au contraire pénalisé (pénalité lorsque la teneur en MSU est inférieure à la moyenne nationale).

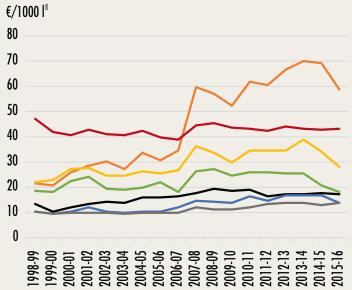
Au prix du lait s'ajoutent les intérêts aux parts sociales (dividendes) fonction des résultats de l'entreprise (65-75% du bénéfice net) qui sont versés pour partie en avril de la campagne en cours et pour partie en octobre de la campagne suivante, après l'AG annuelle. Ceux-ci peuvent être importants chez Fonterra (0,30 NZ\$/kg de MSU en moyenne sur les 12 dernières campagnes avec un minimum à 0,07 pour 2007/08 et un maximum à 0,59 pour 2006/07).

Dans les entreprises privées, le mode de calcul du prix est différent, en général mensuel et réajusté tous les trois mois en fonction de la conjoncture. Il est cependant rarement déconnecté du prix Fonterra.

DES SYSTÈMES BASÉS SUR LE PÂTURAGE MAIS DE MOINS EN MOINS *LOW-COST*

Des coûts de production faibles mais en hausse

CHARGES OPÉRATIONNELLES DES EXPLOITATIONS LAITIÈRES



Source : GEB - Institut de l'Élevage, d'après DairyNZ (Economic survey)

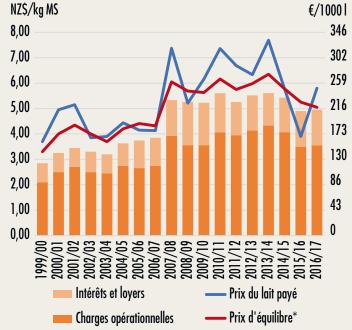
Sécheresse et hausse du prix du lait ont conduit à une dérive durable des coûts de production

La force de la Nouvelle-Zélande et le moteur de la « ruée vers l'or blanc » a été la rentabilité de l'activité laitière, bien supérieure à celle de l'élevage bovin et ovin viande. Avec leur système basé sur le pâturage et des investissements ciblés et limités, les éleveurs néo-zélandais ont bénéficié de coûts de production bas et ont pu dégager des revenus intéressants malgré un prix du lait sensiblement inférieur au prix européen.

Un tournant important a toutefois eu lieu en 2007/2008. L'augmentation du recours à la complémentation, notamment à partir d'aliments achetés, à la fois pour faire face à une sévère sécheresse et pour profiter du prix du lait élevé, ont fait grimper les coûts de production. L'accent a clairement été mis sur le niveau de production plutôt que sur l'efficience.

Les **coûts** d'alimentation ont ainsi presque doublé en 2007/2008 passant à 60 €/1 000 l contre 35 €/1 000 l la campagne précédente. L'installation de la complémentation dans le temps notamment parce que les chargements animaux atteints et les rendements laitiers visés la rendent parfois incontournable, et parce que le prix du lait est resté très stimulant depuis 2007 (exception faite de 2008/09 et 2015-16) explique que les coûts alimentaires ne soient jamais retombés aux niveaux d'avant 2007 et tendent même à progresser les années où le prix du lait est favorable.

PRIX PAYÉ ET PRIX D'ÉQUILIBRE DU LAIT



*Dépenses opérationnelles (cash) + intérêts et loyers + impôts + prélèvements familiaux - recettes des coproduits Source : GEB - Institut de l'Élevage, d'après Dairy NZ (Economic Survey)

Malgré tout, sur la dernière décennie l'exploitation laitière moyenne a dégagé une trésorerie nette de 20 €/1000 l/an soit en moyenne 60 300 €/an malgré les pertes de 2008-09 (-58 000 €), 2014-15 (-2 000 €) et 2015-16 (-211 000 €).



Vaches au pâturage

⁷ Achats d'aliment mais aussi location de *support block* et cultures en prestation de service sur l'exploitation.

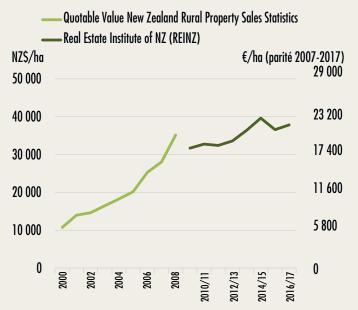
⁸ Les données en NZ\$/kg de MSU ont été converties en €/1000 l en utilisant le taux de change moyen 2007-2017 (1NZ\$ = 0,58€) et la composition moyenne du lait français 2007-2017 (74,5 g MSU/l).

Des investissements plus élevés

Flambée des prix du foncier

La rentabilité -réelle mais aussi anticipée- de l'élevage laitier et la « ruée vers l'or blanc » ont provoqué une nette hausse des prix du foncier. Cette hausse a été renforcée par les investissements réalisés par certains fonds de pension ou autres investisseurs extérieurs dans le foncier agricole considéré comme une valeur refuge.

PRIX DES TERRES LAITIÈRES



Source : GEB - Institut de l'Élevage, d'après *Quotable Value New Zealand Rural Property Sales Statistics* et *Real*Estate Institute of NZ



Bâtiment dans l'Otago.



Bâtiment dans le Waïkato.

Le suivi des ventes des fermes laitières (entre 157 et 312 par campagne sur les 5 dernières) montre une multiplication par 4 du prix moyen national entre 2000 et 2014 à plus de 20 000 €/ha. Il a même dépassé 30 000 €/ha dans le Waikato et le Canterbury, les deux principales régions laitières du pays.

Cela a fortement renchéri le poids des investissements pour l'agrandissement ou la création de fermes laitières. Dans le même temps, cela a aussi démultiplié les capacités d'emprunt des éleveurs laitiers dont l'actif s'est largement apprécié. Nombreux sont les éleveurs qui ont ainsi investi dans une ou plusieurs fermes laitières au-delà de leur ferme principale, souvent au sein d'equity partnership (voir encadré page 10). Dans les années 2000, emprunter à 7-8% pour acheter une ferme alors que la valeur des terres laitières gagnait plus de 10%/an est devenu une vraie stratégie financière.

Dès la fin des années 2000, la cherté du foncier a également eu pour conséquence de renforcer la recherche de productivité à l'hectare et favorisé la hausse des chargements et le développement de la complémentation.

De plus en plus de bâtiments

Dans la plupart des exploitations laitières, le seul bâtiment est la salle de traite. Toutefois, les constructions de bâtiments pour loger les vaches se multiplient afin de préserver les pâtures pendant les périodes humides (automne-hiver notamment), mais aussi pour mieux gérer les effluents, améliorer le bien-être animal, le confort de travail et l'efficacité alimentaire.

La solution la plus ancienne pour gérer les périodes humides qui consiste à faire pâturer aux vaches des parcelles de brassicacées pose des problèmes de lessivage d'azote et a mauvaise presse en matière de bien-être animal (voir chapitre 5). La construction de parcelles d'hivernage stabilisées et drainées (*stand-off/wintering paddock*) éventuellement complétées d'une aire d'alimentation est une option. Mais ces dernières années, on observe un développement de la construction de bâtiments qui pour la plupart sont légers, très ouverts avec un toit en plastique et un sol avec litière ou en caillebottis donnant sur une fosse. Plus exceptionnellement, on rencontre des stabulations libres proches de celles que l'on connait en Europe (une quarantaine en 2016). Le coût des bâtiments est plutôt modeste : entre 600 et 1 500 €/VL pour un bâtiment léger y compris les installations pour l'alimentation et le matériel et 1 700 €/VL pour une stabulation libre équipée opérationnelle.

Souvent construits d'abord pour apporter des solutions à des problèmes existants, ils peuvent permettre d'envisager des évolutions de systèmes : développement de la complémentation (car plus efficace), production de lait d'hiver...



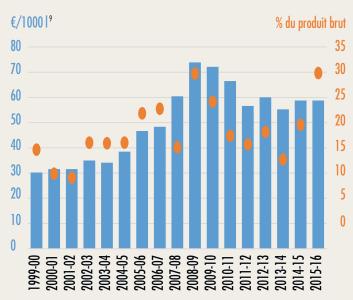
Stabulation libre dans le Canterbury

DES SYSTÈMES BASÉS SUR LE PÂTURAGE MAIS DE MOINS EN MOINS *LOW-COST*

Des exploitations de plus en plus endettées

La dette des exploitations laitières a augmenté plus vite que leur production, notamment en raison du renchérissement du foncier, et le poids des intérêts s'est ainsi sensiblement accru.

MONTANT MOYEN DES INTÉRÊTS ET LOYERS DES EXPLOITATIONS LAITIÈRES



Source : GEB - Institut de l'Élevage, d'après DairyNZ (Economic survey)

Un mode de financement différent

Les prêts contractés par les éleveurs néo-zélandais pour financer des investissements sont généralement des **prêts** in fine reconductibles, c'est-à-dire que les éleveurs ne payent que les intérêts et ne remboursent pas le capital sauf en cas de cessation d'activité. En contrepartie, les taux d'intérêt (actuellement 5%) sont plutôt plus élevés qu'en France et les contrats fonctionnent en général avec des taux variables.

Autrement dit, un emprunt de même montant ne pèse pas nécessairement aussi lourd sur la trésorerie d'un éleveur néo-zélandais que sur celle d'un éleveur français (qui rembourse intérêt et capital), mais la banque reste actionnaire dans l'exploitation néo-zélandaise et celle-ci est soumise aux variations du taux d'intérêt.

Une croissance financée par l'emprunt

Une bonne partie de la croissance laitière (foncier, salle de traite, bâtiments, systèmes d'irrigation...) a été financée par de la dette d'autant plus facilement que la hausse régulière des prix du foncier a boosté la valeur du capital des exploitations et démultiplié leurs capacités d'emprunt. Avant la crise de 2014, les banques n'étaient visiblement pas très regardantes pour prêter aux exploitations laitières ou souhaitant se convertir au lait et durant la crise elles ont dû se résoudre à refinancer les exploitations en manque de trésorerie pour éviter les défaillances. Compte tenu principalement de la hausse des prix du foncier, la dette du secteur laitier a ainsi grimpé de quelques 10 milliards de NZ\$ en 2002/03 à plus de 40 milliards en 2016/17 (23,2 milliards €).

Augmentation du coût de la dette

Sur 10 ans, la ferme moyenne a accru sa production de 37% mais sa dette a plus que doublé. Ainsi, la dette moyenne est passée de moins de 15 NZ\$/kg de MSU en 2006-07 (650 €/1000 l³) à 23 NZ\$/kg de MSU en 2015/16 (995 €/1000 l). Compte tenu du prix du lait moyen (257 €/1 000 l sur 2007-2017), la dette moyenne représente près de 4 ans de chiffre d'affaires laitier d'une exploitation. Le poids de l'endettement sur la trésorerie des exploitations est limité par rapport à ce que l'on connait en France en raison du mode de financement différent (voir encadré). Cependant, le coût moyen de la dette a tout de même augmenté de 0,24 NZ\$/kg de MSU (10 €/1 000 l) en 10 ans à 1,36 NZ\$/kg de MSU (59 €/1 000 l) en 2015/16 soit plus de 30% du produit brut moyen !

La moitié des exploitations endettées à hauteur de 50% de leur actif

La dette est bien entendue inégalement répartie. En 2015/16, 20% des éleveurs concentraient 48% de la dette du secteur alors que les 20% les moins endettés ne pesaient que pour 4%. Cela dit, la moitié des fermes laitières sont endettées à plus de 50% de la valeur de leurs actifs et ¼ à plus de 70%.



Un risque de bulle financière?

La crise de 2015-2016 a mis en lumière les fragilités du secteur laitier. Il s'est montré plutôt agile en termes de rationalisation des dépenses opérationnelles et a été soutenu par les banques et Fonterra, mais certaines exploitations demeurent exposées au risque de bulle financière.

Des exploitations en grande difficulté durant la crise laitière de 2015-2016

Le retournement de la conjoncture laitière mondiale à partir de fin 2014 a frappé de plein fouet les éleveurs néo-zélandais engagés dans une croissance effrénée et une maximisation de la production au détriment de l'efficience économique. Ils ont subi une chute drastique du prix du lait sur les campagnes 2014/15 (4,69 NZ\$/kg de MSU mais les éleveurs ont perçu en moyenne 5,76 NZ\$ grâce aux compléments de prix de la campagne précédente) et surtout 2015/16 (4,30 NZ\$ dont 3,92 NZ\$ perçus sur la campagne). La valeur des génisses est tombée à 1300 NZ\$ en 2015 contre 2000 NZ\$ à certaines périodes. Avec un prix d'équilibre (approche trésorerie, voir p.12) à 5,77 NZ\$/ kg de MSU en 2014/15 et 4,93 NZ\$ en 2015/16, le flux de trésorerie net a été négatif sur les deux campagnes et pour la 1ère fois, le résultat opérationnel moyen a été négatif en 2015/16 (-1 300 NZ\$ soit -9 NZ\$/ha). Plus de ¾ des exploitations ont été incapables de payer la totalité de leurs dépenses opérationnelles et de leurs intérêts d'emprunt avec la trésorerie dégagée et ont dû se refinancer auprès des banques.

Un soutien significatif de la part des banques et de Fonterra

Face à la chute du prix du lait et aux difficultés de trésorerie rencontrées par les exploitations, Fonterra a accordé en 2016 à ses coopérateurs des ristournes sur les intrants achetés auprès de Farmsource (branche approvisionnement et services aux éleveurs de Fonterra) et des prêts sans intérêt à hauteur de 0,50 NZ\$ par kg de MSU livré sur la période juin-décembre 2015, pour un montant total de 400 millions NZ\$ (232 millions €).

10% des encours des banques néo-zélandaises sont dans les exploitations laitières. La chute du prix du lait et de la rentabilité laitière et le risque associé de chute des prix du foncier laitier les ont ainsi fortement interrogées sur leur capacité à résister en cas

de crise prolongée. Des crashs test ont été réalisés en imaginant plusieurs scénarii. Au bilan, les banques ont été plus parcimonieuses et sélectives sur la fourniture de crédits pour investissement aux exploitations laitières, mais elles ont accordé les prêts de trésorerie et refinancement nécessaires à leur fonctionnement. Au total, elles ont prêté 5 milliards de NZ\$ (2,9 millions €).

Sans véritable coordination, les banques ont ainsi limité le nombre d'exploitations laitières acculées à la vente pour éviter la chute du prix du foncier. D'une certaine manière, le secteur laitier néo-zélandais est devenu « too big to fail » (trop important pour échouer) : les banques ont tellement investi qu'elles ne peuvent se permettre de laisser les exploitations aller à la faillite.

Une sensibilité au taux d'intérêt et au prix du foncier

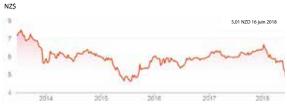
Si le secteur laitier a démontré une certaine agilité en parvenant à rabaisser les coûts opérationnels et à limiter les défaillances d'exploitations laitières, il présente tout de même certaines fragilités sur le plan financier. Le niveau d'endettement et le mode de financement rendent en effet certaines exploitations très sensibles à une possible hausse des taux d'intérêt d'une part (rien n'obligeant à ce qu'ils soient corrélés au prix du lait) et à une chute du prix du foncier d'autre part, à l'image de ce qui s'est passé au Danemark suite à la crise financière.



Les parts sociales Fonterra : chères mais rentables

En tant que coopérative, Fonterra impose à ses sociétaires de détenir au minium 1 part sociale par kg de matière solide laitière collecté sur la moyenne des 3 dernières années (et au maximum 2). Depuis 2013, Fonterra a ouvert le capital social à des nonéleveurs, non-sociétaires, dans la limite de 5 % (via un fond spécial sans droit de décision associé).

Valeur de la part Fonterra Co-operative Group Limited



Source : Google d'après NZX

La valeur de la part sociale fluctue mais se situe ces dernières années entre 5 et 6,50 NZ\$ soit proche du prix du lait ce qui signifie que les exploitations ont l'équivalent d'une année de chiffre d'affaires en capital immobilisé chez Fonterra. Il s'agit d'une barrière à l'entrée même si des mécanismes d'achat progressif peuvent être consentis. En revanche, pour les sociétaires de la 1ère heure (2001), cela constitue une très bonne affaire.

Les parts sociales donnent droit au versement de dividendes dont le montant dépend des résultats de l'entreprise (65 à 75% du bénéfice net) et notamment de ses choix d'investissement et de sa capacité à mieux valoriser le lait que par un mix produit constitué à 100% de commodités standard. Les dividendes ont été en moyenne de 0,27 NZ\$/kg de MSU sur ces 5 dernières années (12 €/1000 l) soit un taux de rémunération autour de 5%.

UN POIDS LOURD DE L'EXPORT LAITIER



Une vocation exportatrice

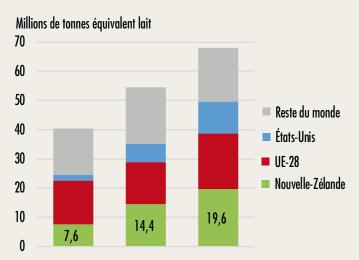
Face à un marché domestique très réduit, la filière laitière s'est développée pour l'exportation

La Nouvelle-Zélande ne compte que 4,7 millions d'habitants en 2017, soit pas davantage que l'Irlande. L'exportation s'est donc, dès le départ, imposée comme vocation principale de la filière laitière et a porté le développement de la production. Le pays exporte plus de 95% de sa production et la quasi intégralité des volumes de lait supplémentaires produits ces 20 dernières années a été exportée.

Selon les données de la FIL, la consommation néo-zélandaise de laits liquides, boissons laitières et laits fermentés atteignait 109,7 kg/habitant en 2015 (497 000 t à l'échelle nationale), avec une tendance à l'érosion qui devrait se poursuivre. La consommation de beurre a progressé à 4,9 kg/hab. en 2015 (22 000 t). Enfin celle de fromages, relativement restreinte à 8,8 kg/hab. (40 000 t), a progressé doucement et est encore prévue en hausse sur les 10 prochaines années d'après l'étude Global Marketing Trend réalisées pour la FIL. Compte-tenu de son très faible poids au regard de la production, l'évolution de la consommation nationale n'a que peu d'influence sur le disponible pour l'exportation.

Le leader mondial de l'exportation de produits laitiers La Nouvelle-Zélande est devenue à la fin des années 2000 le 1^{er} exportateur mondial de produits laitiers.

EXPORTATIONS MONDIALES DE PRODUITS LAITIERS



Source : GEB - Institut de l'Élevage, d'après FAO et ATLA

Entre 2000 et 2017, la Nouvelle-Zélande a accru ses exportations de quelques 12 millions de tonnes équivalent lait réalisant à elle seule 44% de la hausse des échanges mondiaux de produits laitiers.

Depuis la fin des années 2000, elle exporte ainsi davantage que l'Union européenne, en volume équivalent lait, et fournit chaque année jusqu'à 30% des échanges mondiaux.



Un appui et des ambitions gouvernementaux clairs pour l'export

En tant qu'économie très dépendante de l'export, la Nouvelle-Zélande est une ferme défenseuse d'un marché libre et ouvert. Elle dispose ainsi d'un « Ministère des Affaires étrangères et du commerce » (*Ministry of Foreign Affairs and Trade*, MFAT) dont l'objectif en matière commerciale est clairement d'ouvrir un maximum les marchés aux entreprises néozélandaises et de mettre en place des règlementations nationales et internationales favorables aux exportations néo-zélandaises.

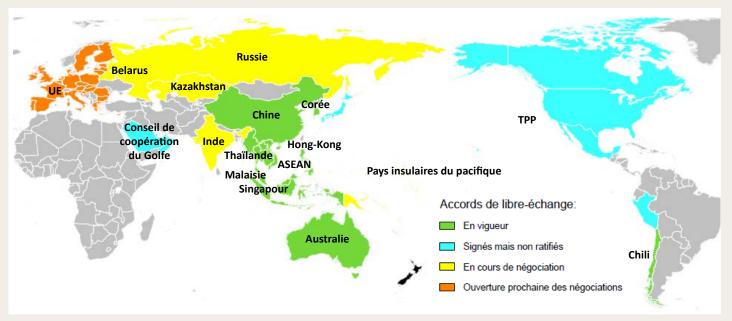
À ce jour, le pays est signataire des différents accords OMC et dispose d'accès commerciaux privilégiés dans 16 pays : l'Australie, la Chine, Hong-Kong, la Malaisie, Singapour, la Thaïlande, la Corée du Sud, Taiwan, les pays de l'ASEAN (Indonésie, Malaisie, Philippines, Singapour, Thaïlande, Brunei, Vietnam, Laos, Birmanie et Cambodge) via l'accord AANZFTA, ainsi que le Brunei, le Chili et Singapour via le P4 (Pacifique 4).

Il est par ailleurs signataire de 2 autres accords non encore en vigueur :

- L'Accord de partenariat Transpacifique (TPP) avec l'Australie, le Brunei Darussalam, le Canada, le Chili, les États-Unis, le Japon, la Malaisie, le Mexique, le Pérou, Singapour et le Vietnam, réactualisé en 2018 en CPTPP suite au retrait des États-Unis décidé par l'administration de Donald Trump;
- Un ALE avec le Conseil de coopération du Golfe (Arabie Saoudite, Oman, Koweït, Bahreïn)

Enfin, il a démarré les négociations de 3 autres accords concernant 7 pays, d'un accord avec l'Union européenne et de 2 accords visant à renforcer des accords économiques existants (ASEAN et Chine).

CARTOGRAPHIE DES ACCORDS DE LIBRE-ÉCHANGE IMPLIQUANT LA NOUVELLE-ZÉLANDE



Source : GEB - Institut de l'Élevage, d'après New Zealand Ministry of Foreign Affairs and Trade

La stratégie de développement économique du pays (*Business Growth Agenda*), mise en place en 2012 et réactualisée régulièrement depuis, prévoit d'augmenter la valeur des exportations et de faire passer leur contribution au PIB de 30% à 40% d'ici 2025.

La nouvelle stratégie en matière de politique commerciale dite *Trade Agenda* 2030, adoptée en 2016, fixe un objectif de 90% des exportations de marchandises dans le cadre d'ALE (Accords de Libre-Échange), contre 50% aujourd'hui, avec l'ambition de maximiser les bénéfices tirés des ALE existants. Elle inclut la conclusion d'un ALE avec l'UE et d'un autre avec le Royaume-Uni. Elle prévoit également :

- de travailler davantage sur le démantèlement des barrières non tarifaires (progresser significativement via les ALE, des coopérations avec les clients sur les aspects réglementaires et une participation active à différentes instances internationales : OMC, Coopération économique pour l'Asie pacifique, OCDE, Codex, Organisation mondiale des douanes...)
- de renforcer l'appui aux entreprises néo-zélandaises pour maximiser les succès commerciaux.

Le gouvernement prévoit d'investir 91 millions NZD (57 millions €) sur 4 ans pour mettre en place de nouveaux bureaux au Sri Lanka et en Irlande et augmenter le budget du MFAT et du Ministère des industries primaires pour que le pays tire davantage de profit de l'exportation et pour booster la valeur des exportations de produits primaires et alimentaires.



UN POIDS LOURD DE L'EXPORT LAITIER

Un positionnement sur les commodités laitières

L'essentiel des exportations laitières néo-zélandaises est constitué d'ingrédients standards, poudre grasse en tête

L'obligation de traiter de gros volumes de lait au moment du pic de production a conduit le pays à développer les fabrications de poudres grasses. Les envois ont été multipliés par 2 entre 2007 et 2017 et constituent plus de 60% de la hausse des exportations en équivalent lait sur cette période. Elles comptent pour 40% de la valeur des exportations (moyenne 2013-2017) avec un pic à 7,3 milliards NZ\$ pour 1,45 million de tonnes en 2014. La Nouvelle-Zélande est de loin le premier exportateur mondial fournissant plus de la moitié des volumes échangés.

Les matières grasses laitières sont la deuxième source de recettes (17% de la valeur des exportations sur 2013-2017). Les envois de beurre et MGLA ont progressé de 22% en volume d'équivalent beurre (501 000 t en 2017) et 179% en valeur en 10 ans à 3,34 milliards NZ\$ en 2017. Les envois de matières grasses anhydres (MGLA) se sont davantage développés et atteignent près de la moitié des envois de matières grasses laitières en équivalent beurre contre 35% il y a 10 ans. Là aussi la Nouvelle-Zélande fournit plus de la moitié des échanges mondiaux de beurre et MGLA.

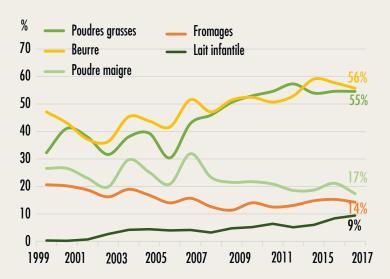
Les envois de poudre maigre, coproduit des matières grasses laitières, se sont développés en parallèle (+42% en volume en 10 ans à 408 000 t en 2017). Ils représentent 10% de la valeur des exportations de produits laitiers sur 2013-2017, avec un pic à 1,98 milliard NZ\$ en 2013.

Les fromages représentent 11% de la valeur des envois de produits laitiers sur 2013-2017. Leur valeur totale a progressé de 49% en 10 ans, à 1,94 milliard NZ\$ en 2017. Sur 2013-2017, le cheddar représente 45% des envois en valeur, le gouda 8%, les fromages râpés ou en poudre 13% et les fromages fondus 8%.

La Nouvelle-Zélande est aussi un des principaux exportateurs mondiaux de caséines (7% de la valeur des exportations sur 2013-2017). Les envois totaux de protéines laitières (lactosérum, composants naturels du lait, caséines-caséinates, lactalbumine et peptones) et de lactose progressent peu en volume. Ils ont tout de même représenté 14% de la valeur totale des envois de produits laitiers sur 2013-2017.

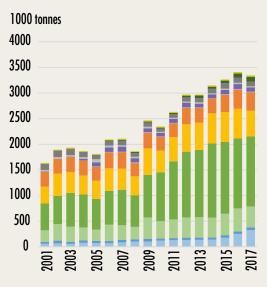
On note un développement récent des envois de laits infantiles, multipliés par plus de 4 en 6 ans, pour atteindre 94 000 t en 2017. Avec 1,03 milliard de NZ\$, ils comptent pour 6% de la valeur totale des exportations laitières. Les envois de laits et crèmes liquides se sont également accrus et ils pèsent pour 4% de la valeur en 2017.

PART DE LA NOUVELLE-ZÉLANDE DANS LES EXPORTATIONS MONDIALES

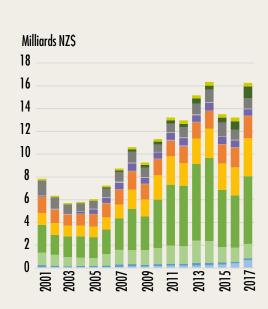


Source : GEB - Institut de l'Élevage, d'après Trademap et FIL

COMPOSITION DES EXPORTATIONS LAITIÈRES NÉO-ZÉLANDAISES







Source : GEB - Institut de l'Élevage, d'après ITC-Trademap



Containers dans le port de Wellington.

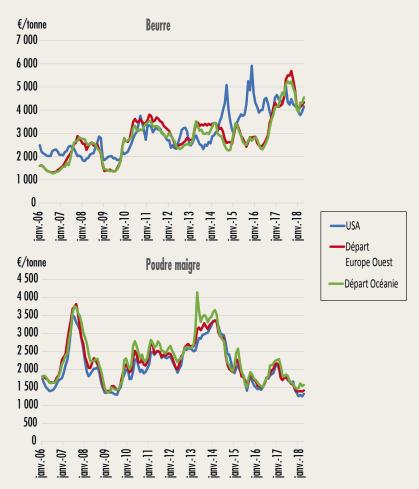
Des ingrédients laitiers compétitifs

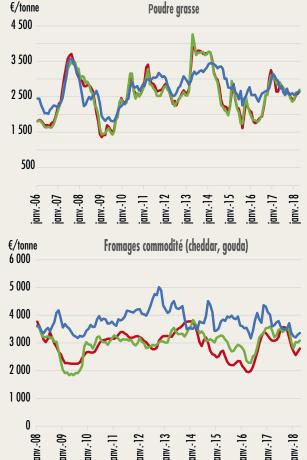
Les commodités laitières néo-zélandaises sont très compétitives en termes de prix sur le marché mondial. Une partie évidente de leur compétitivité provient de la possibilité pour les transformateurs de payer un prix du lait environ 20% inférieur au prix français grâce à la plus grande compétitivité coût des exploitations laitières néo-zélandaises. Par ailleurs, dépendant à plus de 95% de l'exportation et disposant de capacités de stockage limitées, les transformateurs néo-zélandais sont en mesure de faire baisser conjoncturellement le prix de leurs produits jusqu'à retrouver de la compétitivité (position de « faiseur de prix »), d'autant plus qu'ils le répercutent assez directement sur le prix du lait. Enfin, le poids du secteur laitier dans l'économie néo-zélandaise est tel,

qu'une perte de compétitivité instantanée peut avoir un impact sur la politique de la Banque Centrale néo-zélandaise et le taux de change du dollar NZ, même si cela est moins évident depuis la crise de 2009.

La Nouvelle-Zélande est le leader mondial des exportations de poudre grasse et de beurre grâce à une compétitivité prix structurelle sur ces deux produits. Elle est également compétitive sur les fromages ingrédients. La compétitivité est moins systématique sur les autres produits. Mais les investissements récents dans la fabrication de produits à plus forte valeur ajoutée vont certainement permettre de gagner en compétitivité prix et hors prix sur ces produits.

PRIX DES COMMODITÉS SUR LE MARCHÉ INTERNATIONAL

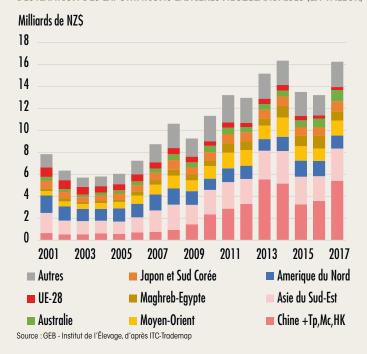




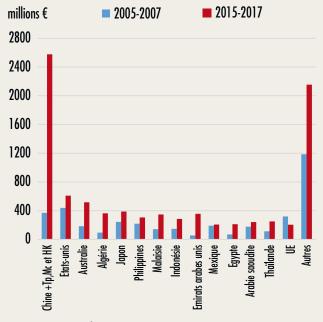
Un développement basé sur la demande asiatique et notamment chinoise

Plus des 3/4 de la hausse de la valeur des exportations néozélandaises entre 2007 et 2017 ont été réalisé avec le continent asiatique, la Chine à elle seule en a absorbé plus de 50%

DESTINATION DES EXPORTATIONS LAITIÈRES NÉOZÉLANDAISES (EN VALEUR)



VALEUR DES EXPORTATIONS LAITIÈRES NÉOZÉLANDAISES VERS LES PRINCIPALES DESTINATIONS



Source : GEB - Institut de l'Élevage, d'après ITC-Trademap

L'accord de libre-échange signé avec la Chine en 2008 est le 1 er du genre pour un grand exportateur laitier. Prévoyant notamment l'élimination progressive des droits de douanes sur les produits laitiers à échéance 2012 pour la plupart, et 2019 pour les plus tardifs, il confère à la Nouvelle-Zélande un avantage compétitif sur ses concurrents ainsi qu'une visibilité à moyen et long terme qui ont permis à la filière d'investir pour développer fortement ses fabrications et ses envois à destination de l'empire du milieu.

Les envois néo-zélandais vers la Chine (y compris Hong Kong, Taipei et Macao) ont été multipliés par 6 en 10 ans. Elle a absorbé à elle seule 54% de la hausse de la valeur des exportations néo-zélandaises sur 2007-2017 devenant ainsi, de loin, le premier client du pays : sur 2013-2017, elle a été destinataire de 31% de l'ensemble de la valeur des envois néo-zélandais de produits laitiers contre 10% sur 2003-2007.

Les États-Unis sont le deuxième plus gros client avec 7% de la valeur totale des exportations laitières. Le pays n'a toutefois absorbé que 4% de la croissance des exportations néozélandaises sur les 10 dernières années.

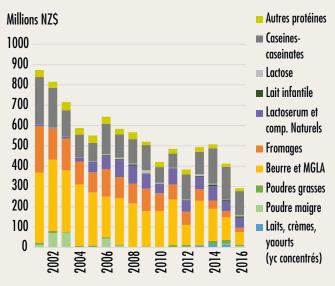
Les autres principaux pôles de croissance sont l'Asie du Sud-Est (Indonésie, Malaisie, Philippines, Singapour, Thaïlande et Vietnam notamment) avec 18% des envois en valeur sur 2013-2017 et 14% de la croissance des 10 dernières années ainsi que l'Afrique du Nord et le Moyen-Orient (Algérie, Egypte et Emirats arabes unis et Arabie Saoudite surtout), qui comptent pour 15% des envois et de la croissance. Les envois ont aussi significativement progressé vers l'Australie (x 3, 1 en 10 ans) et le Japon (+57%) qui ont absorbé chacun 4,5% de la valeur totale des exportations laitières néozélandaises sur 2013-2017.



De moins en moins d'envois vers l'Union européenne

Malgré le boom des exportations néo-zélandaises, les envois ont reculé de 44% vers l'Union européenne. La Nouvelle-Zélande a beau disposer de contingents spécifiques, son accès au marché UE demeure très contraint.

EXPORTATIONS LAITIÈRES NÉOZÉLANDAISES VERS L'UNION EUROPÉENNE



Source : GEB - Institut de l'Élevage, d'après ITC-Trademap

Alors qu'elle recevait 10% de la valeur des envois néozélandais sur 2003-2006, l'UE ne comptait plus que pour 3% sur 2013-2016 avec 167 millions € par an en moyenne.

Compte tenu du niveau élevé des droits de douanes européens sur les produits laitiers (hormis pour les caséines et autres concentrés protéiques élaborés), les envois néo-zélandais se font essentiellement dans le cadre de contingents ou sous régime de perfectionnement actif et donc exonéré de droits de douane, pour fabriquer des produits destinés à être exportés hors de l'UE.

Outre l'accès aux 8 contingents *erga omnes*¹¹ issus des accords OMC de l'Uruguay round (1994), la Nouvelle-Zélande bénéficie de contingents spécifiques à droits réduits de beurre (74 693 t à 70 €/100 kg), de cheddar (7 000 t à 17,06 €/100 kg) et de fromages pour la transformation (4 000 t à 17,06 €/100 kg) consolidés lors des mêmes accords de 1994 en vertu du commerce historique avec le Royaume-Uni. Depuis 2010, ces contingents ne sont plus remplis que de façon partielle et chaotique. Le développement de nouveaux débouchés de plus en plus valorisants a détourné les exportateurs néo-zélandais de ce marché où demeurent de droits de douanes intra-contingentaires significatifs et des modalités contraignantes d'attribution des volumes.

Menaces d'un accord de libre-échange UE/Nouvelle-Zélande

La Commission européenne a proposé en 2015 l'ouverture de négociations en vue de conclure des accords commerciaux avec la Nouvelle-Zélande d'une part et l'Australie d'autre part, exprimant une volonté de conclusion rapide. Les mandats de négociation pour l'UE ont été validés fin mai 2018 et les négociations devraient débuter à l'été 2018. Les principaux secteurs offensifs sont l'automobile, les produits chimiques et pharmaceutiques et les services. L'UE est clairement en position défensive sur les secteurs agricoles et notamment pour les produits laitiers et la viande ovine dans le cas de la Nouvelle-Zélande.

La Nouvelle-Zélande est aujourd'hui limitée dans ses envois vers l'UE par des droits de douane hors contingents prohibitifs et des contingents où persistent des droits significatifs et des modes de gestion contraignant. L'Union européenne n'est certes pas systématiquement la destination la plus intéressante pour les exportateurs néo-zélandais mais la comparaison des prix moyens export au départ de Nouvelle-Zélande (FOB) et des cotations européennes montrent qu'hors droit de douane, la Nouvelle-Zélande est structurellement compétitive sur le marché européen pour le beurre et la poudre grasse ainsi de façon un peu moins nette en fromages ingrédients et en capacité d'être ponctuellement compétitive sur d'autres produits comme la poudre maigre.

Accorder des accès à droits nuls ou très réduits pour les produits laitiers néo-zélandais signifierait faire entrer l'UE dans le portefeuille des clients facilement accessibles de la Nouvelle-Zélande. Il y aurait à la fois un risque d'envois réguliers conséquents pour certains ingrédients sur lesquels elle est particulièrement compétitive y compris via le développement de capacités de production ad hoc, et un risque d'envois opportunistes d'autres ingrédients laitiers en cas de hausse des prix européens ou de saturation du marché mondial, conduisant à gommer les pics de prix européens et à accentuer la baisse des cours européens en période de crise laitière. Des accès à droit nul ou très réduits neutraliseraient en outre l'efficacité du mécanisme européen d'intervention sur le beurre et la poudre maigre (effet « tonneau des danaïdes »).

La Chine demeurera un partenaire privilégié

Offrant encore de belles perspectives de croissance, la Chine demeure au cœur de la stratégie laitière néo-zélandaise

Le ralentissement de la demande chinoise à partir de fin 2014 a contraint la Nouvelle-Zélande à diversifier ses marchés et a mis en lumière la sensibilité du secteur laitier au marché chinois. Toutefois, cela n'a pas remis en question la priorité néo-zélandaise vers la Chine. Les opérateurs laitiers comme le gouvernement continuent d'œuvrer en ce sens d'autant que la Chine présente de plus en plus d'opportunités pour les produits à plus forte valeur ajoutée.

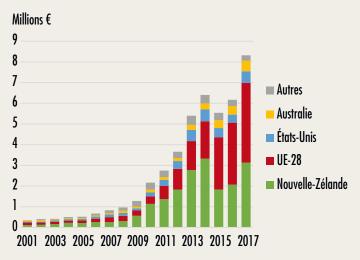
Le marché des produits laitiers en Chine a progressé de plus de 7%/an sur 2011-2016. La demande chinoise montre encore de belles perspectives de croissance compte tenu de l'augmentation de la population, de l'accroissement du pouvoir d'achat, de l'expansion des classes moyennes et de la progression de l'urbanisation. En outre, la fin de la politique de l'enfant unique est aussi de bonne augure pour la demande laitière (+1,31 million de naissances en 2016 /2015). Euromonitor prévoit ainsi une croissance de 5%/an sur 2016-20257. Parallèlement, la production

TAUX DE CROISSANCE ANNUEL DU MARCHÉ DES PRODUITS LAITIERS EN CHINE

	2011/16	Prévisions 2016-2021	
Fromages	+20,8%	+15,6%	
yaourts	+18,4%	+14,1%	
Beurre et margarine	+9,3%	+10,2%	
Formules infantiles	+12,1%	+6,0%	
Lait	+5,6%	+3,5%	
Substituts du lait (végétaux)	+4,6%	+3,9%	
Crèmes et desserts glacés	+2,1%	+2,0%	
Boissons laitières aromatisées	-0,9%	-11,7%	
Total produits laitiers (et substituts du lait)	+7,3%	+5,3%	

Source : Euromonitor

IMPORTATIONS CHINOISES DE PRODUITS LAITIERS PAR PROVENANCE



Source : GEB - Institut de l'Élevage d'après ITC-Trademap

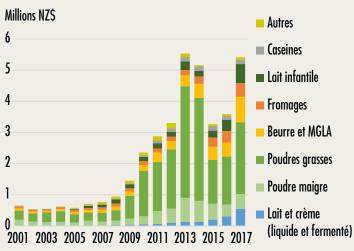
domestique ne suit pas et depuis le scandale de la mélamine les consommateurs chinois tendent à faire davantage confiance aux produits importés. La satisfaction de la demande croissante passe et passera ainsi par une hausse des importations.

La valeur des importations chinoises a été multipliée par 10 en 10 ans à 8,3 milliards € en 2017 dont 43% pour les seules poudres de lait infantile.. La Nouvelle-Zélande a pris sa part du gâteau. En valeur, elle fournit plus de 85% des poudres grasses, plus de 80% du beurre et *butter oil*, 50% de la poudre maigre et des fromages mais seulement 17% des poudres de lait infantile et 1% du lactosérum. Elle ne fournit ainsi que 38% de la valeur totale des achats laitiers chinois (48% pour l'UE) mais compte bien accroitre cette part de marché notamment sur les produits à plus forte valeur ajoutée à commencer par le lait infantile.

Les investissements chinois se sont d'ailleurs multipliés dans la filière laitière néo-zélandaise : certains ont acheté plusieurs exploitations laitières, l'entreprise Bright Dairy a investi dans la 4ème entreprise de transformation laitière du pays (Synlait) en 2010 et les entreprises Yili et Yashili ont créé des filiales (Oceania Dairy en 2013 et Yashili NZ dairy Co en 2015), très spécialisées sur les poudres de lait infantile.

En parallèle, Fonterra, la principale entreprise laitière néo-zélandaise a monté des exploitations laitières en Chine depuis 2011 et pris des parts en 2015 dans l'entreprise de transformation laitière chinoise Beingmate (même si cela lui vaut plutôt des déboires jusqu'alors, voir chapitre 4). Elle entend ainsi être présente sur tous les fronts, l'intégration de l'ensemble de la chaine (production, transformation, partenariats, fourniture d'ingrédients, de PGC¹¹ et de produits pour la RHD¹²) étant considérée comme un atout pour séduire les consommateurs chinois et d'éventuels partenaires pour la commercialisation.

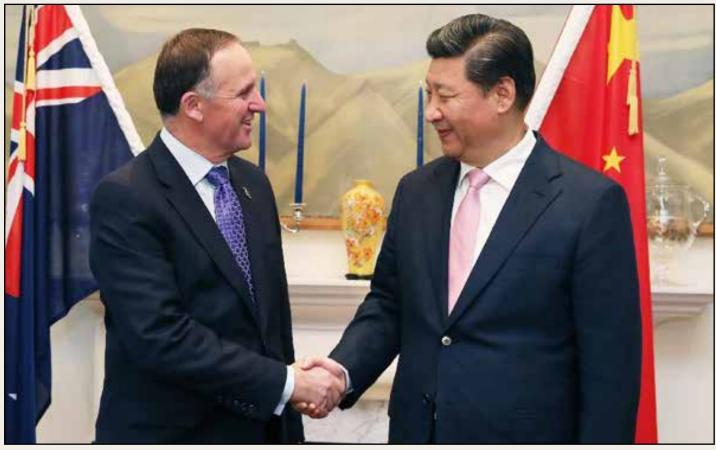
EXPORTATIONS NÉO-ZÉLANDAISES DE PRODUITS LAITIERS VERS LA CHINE



Source : GEB - Institut de l'Élevage, d'après ITC-Trademap

¹¹ Produits de grande consommation

¹² Restauration hors domicile



Poignée de main entre Monsieur John Key 1ª ministre Néo-Zélandais et Monsieur Xi Jinpin Président chinois à Wellington en Nouvelle-Zélande en 2014.

La plateforme d'enchères Global Dairy trade

Mise en place fin 2008 par Fonterra dans le but de disposer de références de prix internationaux « transparents » pour les commodités laitières. Les ventes concernent une dizaine de produits mais 5 d'entre eux (poudre grasse, poudre maigre, beurre, beurre anhydre) représentent 90% des volumes échangés, les poudres de lait faisant à elles seules entre 75 et 80%. (Depeyrot, Duval, 2016)

Les enchères ont lieu tous les 15 jours. Les vendeurs indiquent le volume qu'ils souhaitent vendre et un prix minimum. Le commissaire-priseur annonce ce prix minimum et les acheteurs (plus de 600 inscrits et environ 150 par enchère) annoncent la quantité qu'ils souhaitent acquérir à ce prix. Si la somme de ces quantités est inférieure aux quantités mises en marché, l'enchère est terminée et une partie des volumes reste invendue (cela arrive dans 1/3 des cas). Si la somme des quantités demandées est supérieure aux quantités mises en marchées, un deuxième tour d'enchère est lancé avec un prix plus élevé, et ainsi de suite jusqu'à ce que la demande et l'offre correspondent.

Malgré une ouverture à d'autres vendeurs, Fonterra demeure prédominant en termes de volume commercialisé : 99% de la poudre grasse, 60% de la poudre maigre, 92% du beurre et 88% de beurre anhydre. 6 autres vendeurs sont inscrits mais depuis 2014, seule la coopérative Arla demeure régulièrement active. Cette situation révèle le pouvoir de Fonterra à peser, voire manipuler les cours à court terme en « organisant » un surplus d'offre ou une pénurie.

Fonterra commercialise une partie de ses commodités par le biais de cette plateforme mais le poids de ce circuit tend à diminuer depuis 2014 : il est passé d'environ 30% des volumes à environ 20%. La coopérative considère que cette proportion suffit à permettre de déterminer un prix représentatif et privilégie les ventes via d'autres circuits, notamment via des contrats de moyen et long terme.

4

LA TRANSFORMATION EST TRÈS CONCENTRÉE ET S'ORIENTE VERS PLUS DE VALEUR AJOUTÉE

Le secteur laitier néo-zélandais a été refaçonné en 2001 avec la création de la coopérative Fonterra qui transforme encore aujourd'hui plus de 80% de la collecte néo-zélandaise. Devenu un des géants mondiaux, elle constitue la colonne vertébrale de la filière laitière. L'ensemble de la filière s'oriente vers des produits à plus forte valeur ajoutée. Les challengers se développent notamment avec des capitaux asiatiques et les investissements dans de nouvelles capacités de transformation ont encore été nombreux ces dernières années



Un aval laitier restructuré par le gouvernement en 2001

À partir de 1984, la suppression des subventions aux exploitations et l'engagement dans une stratégie tout export ont fortement accéléré les fusions de coopératives laitières qui d'une centaine au début des années 80 ont été réduites à seulement 4 en 2001. Parallèlement, l'ensemble des exportations étaient assurées par le *New Zealand Dairy Board* (NZDB) en situation de monopole, géré d'abord par l'État, puis à partir de 1996 par les coopératives laitières.

Désireuse de se saisir des nouveaux outils offerts par l'OMC pour s'assurer un meilleur accès aux marchés export et de créer un leader laitier mondial à la fois compétitif et juridiquement compatible à l'OMC, le gouvernement néo-zélandais a imposé une restructuration de son secteur laitier. En 2001, le *Dairy Industry restructuring Act* (DIRA) a ainsi permis la création de Fonterra par la fusion du NZDB et des 2 plus grosses coopératives (New Zealand Dairy Group et Kiwi Cooperative Dairies). Il a aussi institué un cadre législatif pour limiter les effets pervers potentiels de sa situation monopolistique et organiser progressivement la concurrence de façon à stimuler l'efficience de Fonterra et de l'ensemble du secteur.

Ce cadre législatif oblige Fonterra à laisser partir ou au contraire accueillir tous les éleveurs qui le souhaitent (« open entry and exit ») et de leur permettre de livrer jusqu'à 20% de leur production hebdomadaire à un autre collecteur. Il impose également à Fonterra via la « raw milk regulation » de fournir à ses concurrents une partie du lait qu'elle collecte à « prix régulé » (prix payé à l'éleveur + ~10% pour le transport = DIRA milk) ou à prix négocié aussi longtemps que la concurrence ne sera pas jugée suffisante. Il exige enfin la transparence du calcul du prix du lait à partir des résultats : Fonterra est tenu de publier sa méthodologie de calcul au début de chaque campagne. Celle-ci ainsi que le calcul final du prix du lait pour la campagne sont contrôlés chaque année par la Commission commerce du gouvernement. La méthodologie doit notamment :

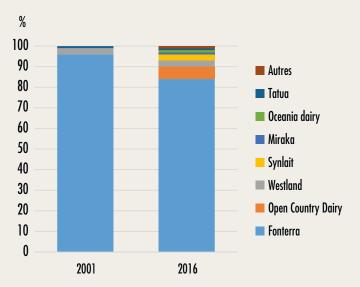
- aboutir à un prix du lait de base qui incite le leader à fonctionner de façon efficiente tout en ne constituant pas une barrière à l'entrée pour des concurrents (« contestabilité »)
- respecter certains principes, en particulier reposer sur les prix, au moment où les contrats de vente sont établis, d'un panier de commodités.



Camion Fonterra

Un maillon transformation très concentrée

PART DE MARCHÉ EN VOLUME DES DIFFÉRENTS TRANSFORMATEURS LAITIERS NÉO-ZÉLANDAIS



Source : GEB - Institut de l'Élevage, d'après TDB Advisory

La mise en place du DIRA a favorisé le développement de nouveaux transformateurs laitiers et notamment d'entreprises privées qui ont progressivement développé leur propre collecte. Toutefois, Fonterra transforme encore aujourd'hui 82% de la collecte. Suivent ensuite 3 entreprises, 2 privées et 1 coopérative, qui transforment entre 3 et 7% de la collecte. Les 4 leaders transforment ainsi à eux seuls 96% du lait néo-zélandais.

Le secteur coopératif, imposant aux éleveurs de détenir des parts sociales pour chaque litre de lait collecté et assurant un pilotage concerté avec l'amont (une certaine forme d'intégration verticale), traite 88% de la collecte nationale. Le secteur privé, qui n'a émergé que depuis 2001, traite le reste (12%) et tend à progresser d'année en année. Il bénéficie notamment du choix de certains éleveurs endettés de récupérer leurs parts sociales pour assainir leur trésorerie

Une surcapacité de transformation en lien avec la saisonnalité

La flotte de camions pour le transport et les outils de transformation doivent être en mesure de traiter l'ensemble du lait lors du fort pic de collecte de fin d'année. Cela a deux conséquences : d'une part la transformation en poudre grasse et autres ingrédients très standard est alors privilégiée car elle permet de traiter rapidement de gros volumes de lait, d'autre part, les capacités de transformation sont surdimensionnées le restant de l'année. Elles ne seraient utilisées qu'à 55% sur une base annuelle, c'est-à-dire que pour maximiser l'efficience de sa production laitière, la Nouvelle-Zélande a quelques peu sacrifié l'efficience de sa transformation. (Woodford, 2015)

Cela induit des charges de structure élevées au niveau de l'industrie, mais permet aussi d'optimiser le mix produit en dehors du pic saisonnier en orientant le lait vers les produits assurant le meilleur retour à un instant t. Une partie des sites de fabrication ferme complètement durant le creux saisonnier entre mai et juillet, les employés étant alors en congés ou en service réduit.

LA TRANSFORMATION EST TRÈS CONCENTRÉE ET S'ORIENTE VERS PLUS DE VALEUR AJOUTÉE

Fonterra, un géant laitier...

Fonterra, coopérative de 10 500 livreurs, est le leader incontesté du secteur laitier néo-zélandais. C'est aussi la 1ère entreprise laitière mondiale en termes de volume transformé et exporté et elle occupe le 6ème rang mondial en termes de chiffre d'affaires laitier (Rabobank, 2016).



Elle a accru sa collecte de 40% en 12 ans (+2,9%/an en moyenne) même si sa part dans la collecte nationale a reculé depuis sa création. Elle est aussi fournisseur d'intrants et de services à ses membres et constitue un élément clef de l'organisation de la filière néo-zélandaise, quasiment une interprofession à elle toute seule. Elle perd cependant des membres au profit de ses concurrents, notamment les transformateurs privés qui n'exigent pas l'achat de parts sociales en contrepartie des volumes collectés. Elle a moins profité que les autres de la croissance de la production dans l'île du Sud. Elle collecte environ 90% du lait de l'île du Nord et 77% du lait de I'île du Sud.

Fonterra dispose d'un centre de recherche (Palmerston North) et d'une trentaine d'usines en Nouvelle-Zélande. Du point de vue de la gestion opérationnelle, elle est organisée en 3 grandes unités :

- l'unité **Ingrédients** qui concerne les commodités et les ingrédients plus spécialisés,
- l'unité **Consumer and Food service** qui concerne les produits de grande consommation et les produits à destination de la restauration RHD,
- l'unité **Exploitations laitières** qui concerne les opérations d'élevage présentes uniquement en Chine.

Avec l'augmentation régulière de sa collecte, jusqu'à plus de 18 milliards de litres de lait en Nouvelle-Zélande (+2 milliards à l'étranger), elle a pu développer de très grosses usines modernes permettant d'importantes économies d'échelle, comme celles d'Edendale (cheddar, fromage de lactosérum, beurre anhydre, concentrés protéiques, poudres de lait et de babeurre) d'une capacité de 16 millions de litres par jour, de Clandeboyle (mozzarella, cheddar, poudres de lait, beurre et beurre anhydre, concentrés protéigues) d'une capacité de 12,4 millions de litres par jour ou de Darfield (poudres de lait et bientôt cream cheese). Elle dispose en outre d'une logistique sophistiquée et performante de collecte et distribution.

... avec une énorme force de frappe à l'export

Exportant plus de 95% de sa production, Fonterra dispose ainsi d'une impressionnante puissance de frappe à l'international. Elle dispose de personnel commercial dans plus de 100 pays, mais aussi de lobbyistes chargés de protéger et d'accroître l'accès de ses produits néo-zélandais aux différents marchés et de conseiller les départements d'affaires sur les politiques commerciales (notamment à Bruxelles). Fonterra est aussi présente dans les instances internationales (FIL, Codex alimentarius...) pour promouvoir son image et défendre des mesures favorables au développement de ses ventes. Elle y promeut la libéralisation des échanges aux côtés du gouvernement néo-zélandais.

Elle s'appuie par ailleurs sur un arsenal logistique performant qu'elle a largement contribué à développer : le spécialiste de la logistique terrestre domestique DTL (à présent filiale de Kotahi) et le spécialiste du frêt maritime Kotahi (JV entre Fonterra et Sylver Fern Farms). Ce dernier a développé des partenariats forts avec le port de Tauranga et Maerks line pour réduire les coûts logistiques en massifiant les envois et en permettant la venue en Nouvelle-Zélande de plus gros cargos. Elle a

également optimisé ses capacités de stockage en Nouvelle-Zélande et développé des capacités dans les pays clients.

Enfin, outre sa présence écrasante en Nouvelle-Zélande (seul pays comptant des coopérateurs), Fonterra a développé des implantations à l'étranger : des fermes laitières en Chine (qui demeurent à ce jour déficitaires), des usines de transformation notamment en Australie (Fonterra Australia) où elle collecte près de 2 milliards de litres de lait par an après avoir largement profité de la déroute de Murray Goulburn, mais aussi au Chili (Soprole), aux États-Unis, aux Pays-Bas, en Indonésie (mélange et conditionnement de poudres), en Malaisie et au Sri Lanka (transformation de lait local + mélange et conditionnements d'ingrédients NZ). Au travers de joint-venture et de participations minoritaires, sa présence internationale est plus développée, notamment en Amérique latine (Brésil, Venezuela) mais aussi en Europe. Cette présence internationale, y compris pour élargir ses ressources en lait fait partie intégrante de sa stratégie de conquête de nouveaux marchés et clients (« multi-hub strategy », « multiple milk pools »).

Mais aussi des challenges à relever

La crise laitière n'a pas épargné l'entreprise qui réalisait alors d'importants investissements. Le gonflement de sa dette passée de 4,90 Milliards NZ\$ en 2014 à 7,56 Md NZ\$ en 2015 alors que le prix du lait chutait lui a valu un abaissement des notes des agences de notation (de A à A- pour Standard & Poor's et de AA- à A pour Fitch) qui se sont stabilisées depuis. Elle a en outre licencié 750 personnes en 2015.

En 2017-18, elle pâtit aussi de deux lourds revers. D'une part, une condamnation par le tribunal d'arbitrage à verser 183 millions NZ\$ de dommages et intérêt à Danone suite au rappel qu'ils avaient dû faire en 2013 en lien avec une suspicion de botulisme dans les ingrédients Fonterra. D'autre part, les contre-performances économiques de l'entreprise chinoise Beingmate détenue à 19% par Fonterra l'ont contrainte à réduire la valeur de ses actifs de 405 millions NZ\$. La coopérative a ainsi dû limiter le montant des dividendes versés au titre de 2017/18 mais les observateurs semblent considérer qu'elle est en mesure d'absorber ces pertes sans impact majeur sur sa situation financière.

Par ailleurs, Fonterra doit redorer son image et celle de la filière laitière auprès des citoyens néo-zélandais, à la fois pour maintenir son droit à produire nationalement et préserver l'image *clean and green*¹³ qui lui sert d'atout marketing auprès de ses clients étrangers (voir chapitre 5).

Enfin, la forte croissance de production des 20 dernières années a permis à Fonterra de produire des commodités de façon très rentable en construisant régulièrement et en saturant rapidement (au pic de production) des tours de séchage modernes permettant d'importantes économies d'échelle. Mais les évolutions anticipées de la demande mondiale (et de l'offre néo-zélandaise ?) ainsi que la volatilité sur le marché des commodités ont mis en lumière les limites d'une stratégie centrée sur les volumes et poussé Fonterra à s'orienter vers l'augmentation de la valeur ajoutée. En œuvre depuis quelques années maintenant, cette nouvelle stratégie se heurte à la difficulté de changer de modèle.

Une stratégie d'augmentation de la valeur ajoutée

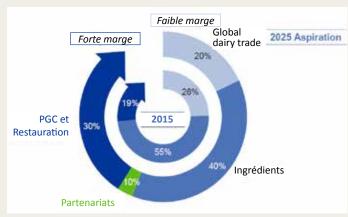
Fonterra met en place depuis plusieurs années une stratégie dite des 3V : « des Volumes croissants à plus forte Valeur au plus Vite ».

L'augmentation de la valeur ajoutée consiste d'une part à optimiser le mix produit des commodités en fonction de la conjoncture et d'autre part à orienter davantage de lait vers des ingrédients de spécialités (nutrition, services), les PGC (beurre, crème, poudres de lait conditionnées, fromages) et les produits pour la restauration (beurre, fromages, yaourts). Les commodités représentaient toutefois encore plus de 55% des volumes de lait transformés en 2016-17 et probablement plus pour le seul lait collecté en Nouvelle-Zélande. Via l'augmentation de la valeur ajoutée Fonterra vise à atteindre un chiffre d'affaires de 1,20 NZ\$/litre de lait (composition standard) en 2025 contre 0,80 en moyenne sur les trois dernières campagnes, et un taux de marge brute de plus de 20%14.

Mais pour un géant du B to B, cette évolution n'est pas évidente d'autant que Fonterra entend conserver son leadership sur les coûts de transformation. Non seulement, la coopérative cherche à maintenir des économies d'échelle et sa capacité de transformation au pic, mais elle se heurte à la forte saisonnalité des approvisionnements pour la fourniture de produits finis (PGC, RHD). En outre, transformer de gros volumes rapidement d'un côté et faire des produits à forte valeur ajoutée de l'autre nécessite d'importants investissements. Enfin cette orientation est délicate car elle revient à concurrencer sur le marché des produits finis les clients qui s'approvisionnent en ingrédients Fonterra.

Notons qu'après avoir largement dénigré ce produit, Fonterra se lance dans le lait A2¹⁵ via un partenariat lancé cette année avec la *A2 Milk Company* et

UTILISATION DU LAIT PAR FONTERRA ET OBJECTIF 2025



Source : Fonterra, traduction Institut de l'Élevage

semble intéressée à relancer des contrats pour s'approvisionner en lait bio. Visible chez Fonterra, la recherche d'augmentation de la valeur ajoutée est aussi à l'œuvre à l'échelle de l'ensemble de la transformation néozélandaise notamment via la création et la montée en puissance d'entreprises spécialisées sur les laits infantiles et autres produits nutritionnels (Synlait, Oceania dairy, Yashili, Danone nutricia) et plus secondairement les produits UHT.

¹³ Propre et verte.

¹⁴ Fonterra Ambition and Strategy, Présentation devant les investisseurs en décembre 2017.

¹⁵ Lait A2 = lait qui ne contient que des Bcaséines A1. Il est produit à partir de vaches homozygotes (A2,A2)



LA TRANSFORMATION EST TRÈS CONCENTRÉE ET S'ORIENTE VERS PLUS DE VALEUR AJOUTÉE

Les challengers se développent... notamment avec des capitaux étrangers

Lors de la création de Fonterra, deux coopératives, Tatua et Westland, ont choisi de ne pas en faire partie et ont donc dû développer leurs propres circuits d'exportation suite à la disparition du New Zealand Dairy Board.

Westland Milk Products Westland: 429 éleveurs livreurs et 743 millions de litres de lait collecté en 2015/16 pour

370 millions € de chiffre d'affaires. Fondée en 1937, elle a le monopole de la collecte dans la région West coast mais s'est récemment étendue dans le Canterbury et dispose à présent de deux sites de transformation (Hokitika et Rolleston). Elle a investi significativement depuis 2012 pour améliorer son mix produit (moins de commodités) et mis en place un partenariat récent avec Ausnutria pour la fourniture de mélanges nutritionnels.



Tatua : 110 éleveurs livreurs et 173 millions de litres de lait en 2015/16 pour un chiffre d'affaires de 182 millions €. Fondée en 1914, elle possède un site de transformation dans le Waikato (Morrinsville) dédié aux

ingrédients à haute valeur ajoutée (beurre anhydre, caséinates et concentrés de protéines sériques) et quelques produits de grande consommation. Elle a le revenu le plus élevé par litre de lait (>16 NZ\$/kg MS) et paye le prix du lait le plus élevé aux producteurs.

Par ailleurs, le DIRA a permis la création et la consolidation progressive de nouveaux challengers privés. De 600 millions de litres en 2002, ils transforment à présent 2,9 milliards de litres. La plupart ont développé leur collecte et n'ont aujourd'hui plus accès aux volumes rétrocédés par Fonterra. Beaucoup s'appuient sur des capitaux étrangers, en particulier chinois ces 5 dernières années.



Open country dairy est le plus ancien et le plus gros transformateur privé en 2ème position derrière Fonterra avec 1,3 milliard de litres collecté pour 515 millions € de chiffre d'affaires en 2015/16. Il a

3 sites de transformation (Waharoa, Wanganui, Awarua), un 4ème étant en construction (Horotiu). L'actionnaire majoritaire est le groupe alimentaire généraliste néo-zélandais Talley's, le trader international Olam figurant également au capital. Il est en concurrence assez frontale avec Fonterra sur les ingrédients mais mise sur ses faibles coûts opérationnels et du capital.



Synlait est la 2^{ème} plus grande entreprise privée et le 4^{ème} transformateur laitier du pays avec 720 millions de litres de lait pour 496 millions € de chiffre d'affaires en 2016/17. Ses principaux actionnaires sont le chinois Bright dairy (39%), le trader japonais Mitsui (8%) et le groupe néo-zélandais A2 (8%). Elle est positionnée sur les ingrédients et produits à base de lait différencié

(A2, lait de pâturage, lait de nuit). Elle a un site de production de poudre de lait, beurre anhydre et ingrédients nutritionnels (notamment lactoferrine) à Dunsandel (Canterbury). Elle est encore en pleine expansion : rachat en 2017 du mélangeur et conditionneur de poudres de lait NZ Dairy Company, construction d'une usine de conditionnement de lait liquide et crème et production de lait infantile liquide et d'une nouvelle usine de poudre de lait infantile à Pokeno (Waikato).



Miraka qui transforme 250 millions de litres est détenue majoritairement par un consortium Maori, avec 23% de capital aux mains de Vinamilk

(entreprise vietnamienne). Elle a un site de transformation à Mokai (Taupo) produisant des poudres arasses et du lait UHT.



Oceania dairy, filiale à 100% du groupe chinois Yili, a un site de transformation depuis 2014 et agrandi en 2017, d'une ceania capacité 420 millions de litres/an à Glenavy (Canterburry) produisant et conditionnant de la poudre grasse, du lait

UHT et du lait infantile avec un atelier d'extraction de lactoferrine. Des investissements sont planifiés pour atteindre une capacité de 630 millions de litre/an à partir de 2020.

Yashili New Zealand Dairy Co, filiale de l'entreprise chinoise Yashili international (dont Danone détient 25%), un des leaders de la poudre infantile sur le marché chinois, a un site de production de poudre infantile à Pokeno (capacité 52 000 t) travaillant à partir de poudres achetées à d'autres laiteries.



Danone Nutricia, filiale de Danone a 2 spray dryer (Clydevale et Auckland) produisant des poudres nutritionnelles destinées à alimenter d'autres usines Danone Nutricia (Asie Pacifique) et

à faire des produits finis pour le marché néo-zélandais et l'export dans la zone Asie-Pacifique.

Contrairement à Fonterra, la plupart des challengers ont une zone de collecte définie, rationalisée autour de leur usine, ce qui tend à limiter leurs coûts de collecte. Certains sont positionnés sur les produits à plus forte valeur ajoutée (marchés de niche à haute valeur ajoutée pour Tatua, marché de la nutrition pour Synlait et Danone Nutricia...), d'autres jouent la carte du low cost avec de très bonnes performances de transformation et des investissements maitrisés (Open Country dairy) et/ou sont en lien avec des investisseurs, partenaires et clients spécifiques (Oceania dairy, Yashili NZ dairy).

Des investissements encore conséquents depuis 2014

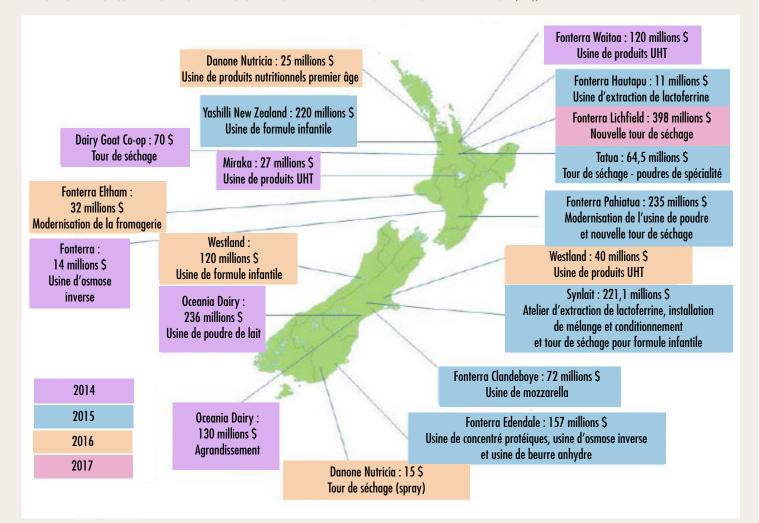
Entre 2001 et 2017, l'industrie de la transformation laitière a investi 18 milliards NZ\$ dont 15 par Fonterra. Ces dernières années ont encore vu de nombreux investissements se concrétiser, notamment dans de nouvelles capacités de transformation. La fédération des industries laitières (DCANZ) les estimait à plus de 1,4 milliard € entre ianvier 2014 et février 2017.

Outre les investissements des 3 coopératives, le secteur laitier privé attire de plus en plus d'investissements étrangers. Le secteur laitier a concentré en 2015 plus de la moitié des investissements directs étrangers dans l'agriculture et l'agroalimentaire 31% dans l'industrie de transformation laitière et 20% dans la production laitière.

La Chine (yc Hong Kong) est très nettement le plus gros pourvoyeur de fonds étrangers dans le secteur laitier sur lequel elle concentre l'essentiel de ses investissements en Nouvelle-Zélande, notamment dans des capacités supplémentaires de transformation.

Malgré la crise de 2015-2016 et le recul de la production sur les 3 dernières campagnes, des projets de nouvelles usines ont encore vu le jour fin 2017-début 2018, notamment dans le Waikato (Synlait, Happy Valley milk). Cela témoigne d'une certaine confiance des industriels dans le secteur laitier néo-zélandais (ou dans leur capacité à attirer les éleveurs livrant chez d'autres), mais des voix commencent à s'élever sur les risques de surcapacité de transformation.

PRINCIPAUX INVESTISSEMENTS DANS LA TRANSFORMATION LAITIÈRE ENTRE JANVIER 2014 ET FÉVRIER 2017 (NZ\$)



Source : DCANZ (Dairy trade's economic contribution to New Zealand, NZIER report) - Traduction GEB-Institut de l'Élevage.

5

LES DÉFIS ENVIRONNEMENTAUX DEVRAIENT LIMITER LA CROISSANCE

La protection des ressources naturelles est un enjeu économique et sociétal majeur en Nouvelle-Zélande. Or, la qualité des eaux se dégrade avec l'augmentation des effectifs laitiers et l'intensification des systèmes. Les attentes se font entendre aussi sur le bien-être animal.

La filière a bien conscience qu'elle doit regagner la confiance des citoyens et le gouvernement réforme la réglementation. La mise en œuvre semble très pragmatique, mais les exploitations laitières font face à de nouvelles contraintes ce qui devrait limiter à l'avenir le développement de la production laitière. Fonterra entend toutefois trouver des relais à l'international.



L'environnement : un enjeu culturel et économique important pour le pays

La qualité et la variété des paysages, la richesse en biodiversité, les ressources liées aux milieux aquatiques... font partie de l'identité culturelle de la Nouvelle-Zélande et constituent un pilier de sa croissance économique. Non seulement elles constituent la principale attractivité touristique mais les ressources naturelles sont à la base des grandes exportations du pays : lait, viande, poisson, bois.

Le tourisme représente aujourd'hui 5,6% du produit intérieur brut (PIB) de la Nouvelle-Zélande, dépassant la contribution de l'industrie laitière (de 3,5%). 14,5 Mds NZ\$ sont dépensés chaque année par les 3 millions de visiteurs étrangers, soit autant que la valeur moyenne des exportations de produits laitiers de ces 5 dernières années.

Le tourisme international comme la réputation des produits agricoles néo-zélandais reposent en grande partie sur une image « *Clean and Green*¹⁷ » du pays. Toutefois, le modèle de croissance de ce pays approche de ses limites environnementales : les émissions de gaz à effet de serre (GES) augmentent, la qualité de l'eau se dégrade, et la biodiversité est menacée selon les termes du dernier rapport de l'OCDE sur les performances environnementales de la Nouvelle-Zélande¹⁸.

Et le lien est rapidement fait avec l'intensification de l'élevage au cours de ces 2 dernières décennies, autrement dit l'extension territoriale et l'intensification du secteur laitier.

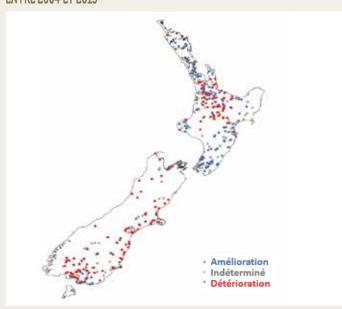
Au-delà des seuls intérêts économiques, les Néo-zélandais sont attachés à leurs paysages, leurs cours d'eau et leurs lacs. Ils tiennent à pouvoir se baigner et pêcher dans tous les points d'eau accessibles. La nature est en outre sacrée pour les Maori : "Ko te taiao he taonga tukuiho mo apopo" « Notre environnement est un cadeau précieux dont nous héritons pour le bénéfice de demain ». Et leur avis est aujourd'hui largement pris en compte dans les décisions et politiques environnementales. Particulièrement sensible à la qualité des eaux, devenu un enjeu national majeur, la société néo-zélandaise pointe du doigt le secteur laitier qui a dorénavant bien conscience qu'il doit regagner la confiance des citoyens. Il existe donc un double enjeu environnemental : retrouver la confiance des citoyens à l'échelle nationale et maintenir l'image « Clean and green » à l'international, comme atout de démarcation commerciale.

¹⁷ Propre et verte

¹⁸ OCDE (2017), Examens environnementaux de l'OCDE: Nouvelle-Zélande 2017 (Version abrégée), Examens environnementaux de l'OCDE, Éditions OCDE, Paris, http://dx.doi.org/10.1787/9789264277809-fr.

La qualité des eaux se dégrade en lien avec l'intensification laitière

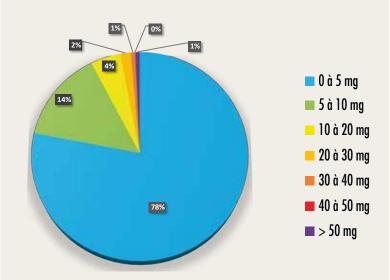
TENDANCES D'ÉVOLUTION DE LA QUALITÉ DES EAUX SUPERFICIELLES ENTRE 2004 ET 2013



Source: Larned et al, 2016

La qualité des eaux de surface se dégrade depuis plus d'une dizaine d'années en Nouvelle-Zélande. Une augmentation de la concentration en nitrates dans les rivières d'en moyenne 0,4%/an est par exemple observée depuis la fin des années 80. Comme le montre la carte cicontre, entre 2004 et 2013, la majorité des cours d'eau suivis dans les zones laitières (région du Canterbury et du Southland dans l'Île du Sud, région du Waikato dans l'Île du Nord) affiche des concentrations croissantes en nitrate (soit 38% des cours d'eau suivis en zone d'élevage en 2013).

RÉPARTITION DES COURS D'EAU SELON LEUR CONCENTRATION MOYENNE EN NITRATES

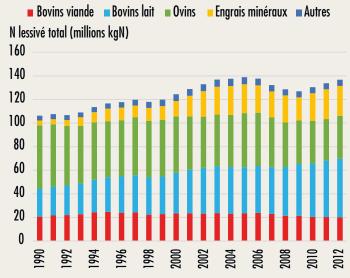


Source : Ministère de l'Environnement, Stat NZ - Moyennes établies sur chacun des 434 cours d'eau suivis sur une période 2009-2013, traitement Idele.

Toutefois, ces points de suivi font état d'une situation encore correcte puisque 99% des cours d'eau affichent des teneurs en nitrates inférieures à 50 mg/l (seuil de potabilité) et 92% inférieures à 10 mg/l.

La qualité des eaux souterraines est toutefois plus problématique. Non seulement, elle tend également à se dégrader sur ce paramètre nitrates mais un nombre significatif de points de suivi présentent des teneurs supérieures à 50 mg/l, notamment dans la région du Canterbury où le développement de l'élevage laitier a été le plus important.

ÉVOLUTION DU LESSIVAGE DE L'AZOTE SELON LES SOURCES D'APPORT



Source: Ministry for the Environment, Nitrogen leached from soil, total, 1990-2012, traitement Idele.

Cette dégradation de la teneur en nitrates des eaux peut être expliquée par l'augmentation du lessivage¹⁹ de l'azote. Des travaux de modélisation conduits par le Ministère de l'Environnement néozélandais montrent une augmentation globale de 29% de la quantité d'azote lessivée entre 1990 et 2014. Le suivi de la quantité d'azote potentiellement perdue vers le milieu aquatique selon différentes origines montre que la quantité d'azote lessivé induite par les troupeaux laitiers et par la fertilisation minérale a plus que doublé en l'espace de 20 ans, au contraire de l'azote d'origine ovine (-33%).

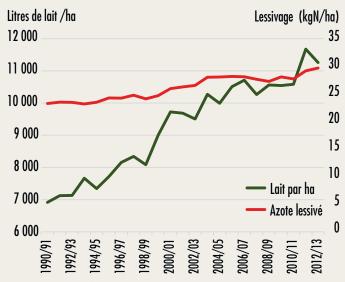


Pâtures et fossé avec algues vertes.

¹⁹ Transports d'éléments par l'eau de pluie, en direction des nappes phréatiques

LES DÉFIS ENVIRONNEMENTAUX DEVRAIENT LIMITER LA CROISSANCE

ÉVOLUTION DE LA PRODUCTIVITÉ DE LAIT PAR HA (L/HA LAIT) ET DU LESSIVAGE DE L'AZOTE (KGN/HA LAIT) ET RELATION ENTRE CES 2 INDICATEURS (FIGURE DE DROITE) ENTRE 1990 ET 2012



Source : GEB - Institut de l'Élevage d'après Ministry for the Environment

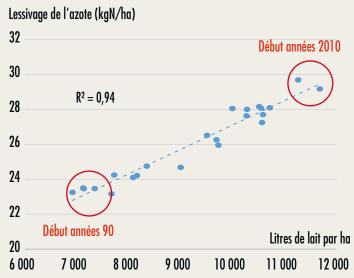
ÉVOLUTION DES CARACTÉRISTIQUES DES ÉLEVAGES LAITIERS ET DE L'EXCÉDENT DU BILAN APPARENT DE L'AZOTE ENTRE 1998 ET 2014

	1998	2000	2009	2014 (a)	2014 (b)
Chargement (vaches /ha)	2,4	3,3	3,5	3,2	3,2
Lait (litre / ha)	8 276	15 525	17 045	13 730	15 340
Concentrés (kgN/VL)	0	60	94	427	924
Engrais minéraux (kgN/ha)	40	124	150	151	164
Excédent N (kg/ha)	129	124	166	187	207

Source : Ledgard et al. 1998, Le Gall 2000, Le Gall 2009, Guigue et Dollé 2014

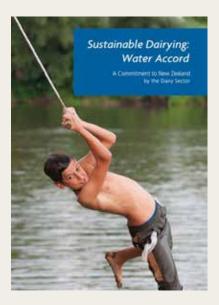
Entre les campagnes 1990/1991 et 2013/14, la productivité laitière par ha (sur les surfaces dédiées au lait uniquement) est passée de 9 600 à 12 000 litres de lait. Sur la même période, la quantité d'azote lessivé sur ces mêmes surfaces a grimpé de 23,8 à 30 kgN/ha. La corrélation est évidente entre l'intensification laitière et le niveau de lessivage (R^2 =0,94).

Sur certains autres paramètres caractérisant l'évolution de l'état écologique des cours d'eaux (à l'image de ceux que nous suivons en France, et plus généralement en Europe avec la Directive Cadre sur l'Eau), on note plutôt une amélioration. Ainsi, la situation s'améliore depuis une dizaine d'années concernant la teneur en phosphore total des eaux de surface. En effet, sur 304 points de suivi en zone agricole, 196 montrent une baisse des concentrations, et seuls 17 affichent une dégradation. Les mêmes tendances sont observées concernant les concentrations en Escherichia coli.



Source : GEB - Institut de l'Élevage d'après Ministry for the Environment

L'amélioration sur ces deux critères découle notamment de protection des bordures de cours d'eau mise en place via le Dairying and Clean Streams Accord (2003) signé entre Fonterra et les pouvoir public puis le Sustainable daiyring: Water Accord (2013) signés entre Dairy NZ et les principales entreprises de transformation laitière du pays. Ces accords cherchent à répondre aux attaques citoyennes (notamment la campagne « dirty dairying » de Fish



and game Council en 2002) et à éviter au maximum le renforcement de la législation environnementale. Il s'agit depuis 2013 d'un engagement de la filière à progresser sur différents critères de durabilité incluant la gestion des bordures de cours d'eau, celle des minéraux et des effluents, l'utilisation d'eau et les conversions à la production laitière. Il a notamment conduit à imposer la construction de clôtures permanentes le long des cours d'eau afin d'éviter tout passage et abreuvement direct des troupeaux laitiers dans les rivières et ruisseaux. Mi-2016, 97% des rivages traversant les exploitations laitières concernées par l'accord (11 400 sur les 11 800 nationales) avaient ainsi été clôturés.

Une nouvelle règlementation est en cours d'élaboration sur l'eau...

Face à la dégradation de la qualité de ses eaux de surface, la Nouvelle-Zélande est en train de réformer sa règlementation environnementale.

Le gouvernement néo-zélandais est en phase de réforme de sa législation environnementale : le Resource Management Act (RMA) ou Loi sur la gestion des ressources, adopté en octobre 1991 a été réformé pour la dernière fois en avril 2017 via le *Resource Legislation* Amendment Act 2017 (RLAA). Le Gouvernement central et le Ministère de l'Environnement ont la responsabilité d'administrer le RMA et de fournir des orientations et priorités nationales sur les principales thématiques environnementales (gestion de la qualité et de la ressource en eau, sols...). Une nouvelle version de la Déclaration de la Politique Nationale pour la gestion de l'eau douce (National Policy Statement for Freshwater Management) a ainsi été signée en 2014. Elle définit de grands objectifs ainsi que certains seuils minimum en termes de qualité de l'eau et invite les régions à maintenir ou à améliorer la qualité globale de l'eau douce. En 2017, le gouvernement a annoncé un objectif de 90% de lacs et rivières baignables²⁰ en 2040 (contre 72% en 2016). À partir de ce cadre national, il revient aux 11 administrations régionales, acteurs centraux du dispositif, de les mettre en pratique en lien avec les administrations locales.

La déclinaison et la mise en œuvre concrète de la règlementation se fait en effet à l'échelle des territoires, avec finalement d'importantes marges de manœuvres et dans le cadre d'un processus relativement lent avec consultation publique et collaboration de toutes les parties prenantes (y compris les communautés locales) ainsi que des structures de recherche (Agresearch, Dairy NZ, Beef & Lamb NZ). Les conseils régionaux néozélandais ont ainsi jusqu'à 2025

(possibilité de dérogation jusqu'en 2030) pour élaborer des plans régionaux comportant :

- Une évaluation de la situation locale actuelle sur leur territoire (qualité et disponibilités en eau);
- La définition des objectifs à maintenir ou atteindre par rapport à cette situation ;
- Le choix des méthodes / règles à mettre en place pour y parvenir (obligations de moyen ou de résultat) et de l'échelle spatiale retenue pour cette mise en œuvre (possibilité de déclinaison à l'échelle des bassins versants) :
- Le choix des délais pour atteindre ces objectifs (aucune échéance n'étant fixée par la loi).

À l'échelle des exploitations agricoles, le texte ne précise pas leurs modalités de gestion, les obligations, ni ce qui est interdit ou non... Chaque Conseil régional peut fixer ses propres seuils, les contraintes et les échéances qui peuvent être différents selon les zones au sein même d'une région. Ainsi, la mise en place de la nouvelle réglementation aboutira à des contraintes différentes pour les éleveurs en fonction de la qualité de l'eau dans leur zone, de la sensibilité du milieu et des rapports de forces locaux.

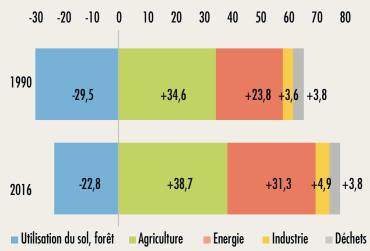
Plusieurs conseils régionaux sont toujours en phase d'élaboration de leur plan de gestion mais certains, en particulier dans les régions les plus laitières (Canterbury, Waikato, Southland), ont pris les devants et entrent dans la phase de mise en œuvre.

...et demain sur les émissions de gaz à effet de serre (GES) ?

Aujourd'hui exclues du programme de droit à émission, les exploitations agricoles principales contributrices vont à terme devoir gérer leurs émissions

En Nouvelle-Zélande, l'agriculture est aujourd'hui responsable de presque 50% des émissions de GES, devant le secteur de l'énergie. Ce « profil d'émission » est très atypique comparativement aux pays de l'Union Européenne par exemple où le secteur agricole ne représente que 12 % des émissions (17% pour la France en 2017).

ÉVOLUTION DES ÉMISSIONS DE GES PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ ENTRE 1990 ET 2016 (MILLIONS DE TONNES EQ CO2)



Source : GEB - Institut de l'Élevage d'après Ministry for the Environment, 2018. New Zealand's Greenhouse Gas Inventory 1990-2016, 519p.

Entre 1990 et 2016, les émissions de GES du secteur agricole ont augmenté de 12%, en lien avec l'augmentation des effectifs laitiers et le boom de l'utilisation des engrais minéraux, et ce malgré la réduction du nombre d'ovins et de bovins viande (respectivement de 52,3% et 23,1% sur la période). Le méthane entérique est le principal poste émetteur du secteur agricole (73 % des émissions en 2015), suivi de loin par la gestion des sols à l'origine des émissions de protoxyde d'azote (20,6% des émissions).

Le Pays a ratifié le protocole de Kyoto et a signé l'accord de Paris lors de la COP21 pour réduire ses émissions de GES de 30%/2005 en 2030. Afin d'atteindre ces objectifs, le « New Zealand Emissions Trading Scheme » (système d'échange de droits d'émission) a été mis en place dans les années 2000, pour inciter les opérateurs concernés à réduire leurs émissions de GES. Ce système d'achat/vente de droits d'émissions devait à l'origine inclure la filière agricole et notamment les élevages laitiers, mais compte-tenu qu'aucun pays au monde ne fait payer les éleveurs pour les émissions liées au fonctionnement « biologique » de leur activité, le gouvernement a décidé de ne pas intégrer l'élevage et l'agriculture dans le dispositif, malgré sa contribution dans les bilans globaux des émissions nationales de GES. L'idée de l'intégrer revient toutefois régulièrement. De nombreux travaux sont ainsi conduits par les structures de recherche pour trouver les solutions permettant de réduire les émissions de GES sur les élevages laitiers (inhibiteurs de méthane, inhibiteurs naturels de nitrification,...).

²⁰ Dont l'eau respecte au moins 80% du temps les normes de qualité, en phase avec les définitions européenne et étatsunienne.

LES DÉFIS ENVIRONNEMENTAUX DEVRAIENT LIMITER LA CROISSANCE

Avec des impacts prévisibles sur les systèmes laitiers

La limitation du lessivage de l'azote devrait contraindre le développement des exploitations laitières.

Les élevages laitiers ont déjà dû intégrer de nouvelles règles environnementales : la protection des cours d'eau, le respect de bonnes pratiques de gestion des effluents d'élevage (volume de stockage suffisant et dispositif d'épandage adapté), et cela se poursuit avec les nouveaux plans régionaux sur l'eau qui se mettent en place progressivement.

Les plans les plus avancés prévoient pour la plupart de réglementer le lessivage²¹ de l'azote via des obligations de résultat, laissant théoriquement aux agriculteurs la possibilité de choisir les moyens pour y parvenir. Cela signifie notamment que les régions ne légifèrent pas sur le niveau de fertilisation ou le chargement animal. Toutefois l'évaluation des niveaux de lessivage repose sur une modélisation du bilan minéral via un outil unique appelé OVERSEER (voir encadré).

Par ailleurs, les exploitations agricoles devront élaborer des plans d'actions environnementaux identifiant les points critiques et les bonnes pratiques à mettre en œuvre pour réduire leurs pertes vers le milieu. Après avoir été moteur sur l'engagement de la filière en termes de durabilité (*Dairying and Clear stream Accord*), Fonterra développe actuellement ses propres outils (SIG, enregistrement des données OVERSEER chez ses coopérateurs, formation de conseillers) pour proposer un appui aux éleveurs pour l'élaboration et le suivi de leur plan environnemental.

D'une exploitation laitière à l'autre, les obligations d'amélioration des résultats sont plus ou moins marquées, selon la sensibilité du milieu et les rapports de force locaux, et avec une échéance variable. Elles demanderont plus de rigueur (souvent l'appui d'un conseiller) et pourront nécessiter de l'investissement : construction déjà engagée de bâtiments pour limiter le pâturage en période hivernale, amélioration des dispositifs d'épandage et d'irrigation...). Même si cela semble surprenant pour les français, il est possible que les surfaces en maïs augmentent pour limiter les pertes azotées (le renforcement de l'apport énergétique permettrait une meilleure valorisation des matières protidiques de l'herbe et diminuerait donc les pertes azotées). En outre, le semis de chicorée (ou de plantain) dans les pâtures pourrait aussi se développer pour tirer parti de ses propriétés dénitrifiantes et diurétiques.

Somme toute, les limitations de lessivage devraient freiner l'intensification laitière, et dans certains cas rendre impossible la conversion de terres ovines en terres laitières (si le seuil est fixé à l'hectare selon l'historique de l'exploitation).

Au-delà de la qualité des eaux, se pose la question de la gestion quantitative durable de l'eau, en particulier dans les régions où l'irrigation s'est fortement développée (notamment le Canterbury, voir chapitre 1). Ce sujet semble moins bien pris en compte dans les plans régionaux. Les prélèvements en eau par forage au-delà d'une capacité de pompage de 5 l/seconde ou de pompage d'eaux de surface dans le cadre de projets d'irrigation font l'objet d'autorisations et sont limités en termes de capacité des pompes/ volume journalier et de volume total annuel (au-delà, l'exploitation doit cesser le pompage ou payer de lourdes amendes). Mais le volume maximum autorisé est élevé (même si limitant de l'avis de certains éleveurs), les autorisations sont délivrées relativement facilement pour une durée de 30 ans et l'eau ne fait l'objet d'aucune redevance. Davantage de contraintes pourraient être mises à l'avenir compte tenu de la forte augmentation et concentration des surfaces irriquées.

OVERSEER[®] Au cœur de la nouvelle réglementation

Overseer est un logiciel codétenu par le Ministère des industries primaires, Agresearch et l'Association des industries de la fertilisation (FANZ) s'appuyant sur un modèle de flux minéraux (à l'image de CAP2R en France ou ANCA aux Pays-Bas) développé par Agresearch. Il permet de prédire les pertes de minéraux y compris le lessivage de l'azote (nutrient budget) et plus globalement l'empreinte environnementale de l'élevage, selon les caractéristiques pédoclimatiques, les pratiques et le fonctionnement de l'exploitation. Développé dans les années 80 comme outil d'aide à la décision pour les éleveurs, il a régulièrement évolué depuis (actuellement version 6.3.0) et est devenu un pilier de la nouvelle réglementation environnementale. Il est utilisé comme référence dans les plans de gestion de l'eau par 7 conseils régionaux (sur 11) et Fonterra souhaite l'utiliser chez tous ses livreurs. Il est à la base du système de règlementation sur les résultats (pertes minérales) plutôt que sur les moyens (fixation de seuil sur les apports). Le paramétrage du modèle a un impact majeur sur les résultats et les éleveurs /conseillers ont déjà identifié que certaines pratiques comme le semis de chicorée ou de plantain réduit sensiblement le lessivage d'azote calculé.

²¹ Transports d'éléments par l'eau de pluie, en direction des nappes phréatiques.

Les questions de bien-être et de gestion sanitaire deviennent aussi prégnantes

Au-delà des seules questions environnementales, la filière laitière est aussi attendue sur d'autres axes de durabilité et l'épizootie qui la frappe depuis 2017 l'oblige à revoir sa gestion de la traçabilité.

Les citoyens néo-zélandais, largement citadins (la moitié de la population vit dans les 6 plus grosses villes), sont sensibles aux questions de bien-être animal. Ils acceptent mal certaines pratiques d'élevage qui sont régulièrement attaquées dans les médias. Le principal problème concerne les veaux de 8 jours. Peu valorisés dans la filière néo-zélandaise puisque la majorité sont abattus à moins de 10 jours en Bobby calves (les peaux sont exportée sen chine, une partie de la viande serait destinée à la restauration, le reste servirait à produire des engrais). Ils sont négligés par certains éleveurs laitiers et des mauvais traitements ont été mis en avant. Avec le groupage des vêlages et la grande taille des troupeaux, les soins aux veaux constituent une pointe de travail pas toujours bien gérée mais la filière travaille depuis plusieurs années sur l'amélioration des pratiques. D'autres sujets de préoccupation citoyenne concernent le pâturage hivernal, notamment de brassicacées ou betteraves fourragères où les vaches s'enfoncent dans la boue.

En outre, si la Nouvelle-Zélande jouit globalement d'un statut sanitaire plutôt enviable pour un pays d'élevage (indemne de fièvre aphteuse et de peste bovine, risque négligeable d'ESB), une épizootie de Mycoplasma bovis découverte en 2017 (voir encadré) révèle une alimentation très désinvolte voire frauduleuse du système d'identification et traçabilité national (NAIT). L'élevage néo-zélandais se caractérise par de nombreux mouvement d'animaux parfois sur de longues distances (externalisation de l'élevage de génisse et du pâturage des vaches taries, changement d'exploitations des *sharemilker* avec leur troupeau, vente d'animaux maigre aux engraisseurs...) et des contraintes d'ordre sanitaire pourraient compliquer ce mode de fonctionnement.

Mycoplasma Bovis

Mycoplasma bovis est une maladie bactérienne fréquente dans le monde (elle est présente en France et dans tous les grands pays laitiers et ne faut pas partie de la liste des maladies contrôlées par l'OIE) mais la Nouvelle-Zélande était jusque-là un des rares pays indemnes. Elle n'affecte pas l'Homme et ne pose a priori pas de problème de sécurité sanitaire pour les produits issus des bovins. Elle cause des mammites chroniques, des avortements, de l'arthrite sévère ainsi que des pneumonies et des otites chez les veaux. Elle constitue un vrai problème de bien-être animal et affecte lourdement la productivité.

Elle se propage d'un animal à l'autre par contact rapproché ou la fourniture de lait non traité aux veaux. D'une ferme à l'autre, elle se propage via les transferts d'animaux infectés (y compris sans symptômes apparents) ou la circulation d'équipement/matérieL/véhicule contaminés. À ce jour, certains symptômes peuvent être traités mais un animal infecté reste porteur à vie.

Le ministère des industries primaires a repéré un cas en 2017 (il s'avère désormais que la maladie était présente avant). Il a mis en place un contrôle des exploitations à risque (avec quarantaine et testage des animaux) et l'abattage des animaux infectés mais les défaillances d'enregistrement constatées dans le système national d'identification et traçabilité (NAIT) rendent le travail de repérage des animaux à risque compliqué. Il n'est pas tout de suite parvenu à endiguer la maladie (39 exploitations reconnues infectées et 260 suspectées dans 6 régions fin mai 2018) mais continue de viser l'éradication avec un programme coûteux validé fin mai prévoyant notamment l'abattage de 150 000 animaux.

5

LES DÉFIS ENVIRONNEMENTAUX DEVRAIENT LIMITER LA CROISSANCE

Probable ralentissement de la croissance laitière

La prise de conscience de l'impact du fort développement laitier sur l'environnement et en premier lieu la qualité des eaux, largement relayée par les citoyens néo-zélandais, a obligé la filière laitière et les pouvoirs publics à se saisir du sujet. Les préoccupations sur le bien-être animal prennent également de plus en plus de place. Les engagements de la filière pour plus de durabilité et les nouvelles réglementations demeurent relativement pragmatiques et progressives mais imposent de nouvelles contraintes, notamment sur le lessivage de l'azote, qui limitent les possibilités d'intensification et /ou imposent des investissements et alourdissent les coûts de production. Les révélations de dysfonctionnement du système de traçabilité et/ou l'installation et le développement de mycoplasma bovis pourraient aussi compliquer les mouvements d'animaux et rendre plus risquées les pratiques d'externalisation de l'élevage des génisses et vaches taries limitant ainsi l'intensification sur la plateforme laitière.

Ainsi, la plupart des experts du secteur considèrent que les surfaces laitières et le cheptel laitier ne pourront plus progresser qu'à la marge et que la croissance se fera désormais très essentiellement par augmentation

de la productivité par vache et va donc ralentir. D'un rythme de +4%an sur 2006-2016, la progression tendancielle de la production laitière passerait à +1 à 2%an sur la prochaine décennie.

Car il existe bel et bien des marges de manœuvre sur la productivité et l'efficience économique. Les éleveurs laitiers semblent aujourd'hui s'intéresser de plus en plus aux performances à l'animal et plusieurs leviers peuvent permettre de les améliorer. La complémentation, qui a permis de booster les rendements peut être optimisée : meilleur raisonnement sur l'équilibre des rations, meilleure valorisation des aliments distribués via le développement d'infrastructures (bâtiments, plateforme d'alimentation...). La génétique et l'analyse des performances individuelles des vaches sont aussi des options envisagées. D'une manière générale, l'optimisation et le développement des systèmes qui se sont développés ces 10-15 dernières années peut permettre des gains de productivité. La question est de savoir dans quelle mesure les éleveurs sont capables de les obtenir sans dérive majeure des coûts de production et notamment en maintenant une productivité élevée du travail.

Mais Fonterra vise une croissance à l'international

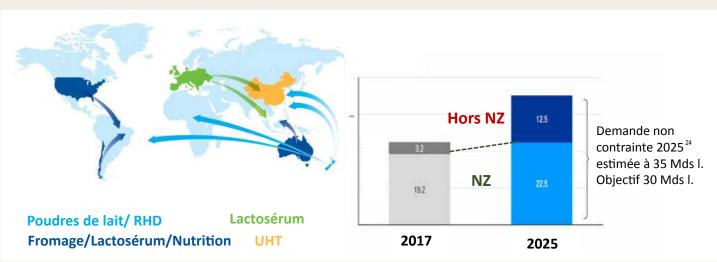
Face à une croissance moins rapide de la production laitière néozélandaise et un approvisionnement en lait de plus en plus concurrentiel compte tenu des nouvelles capacités de transformation, Fonterra n'envisage pas pour autant un ralentissement de sa croissance.

Elle compte bien prendre sa part de la demande mondiale, toujours prévue en hausse. D'après une présentation devant les investisseurs en décembre 2017²², bien qu'elle ne table que sur une croissance de 1,5%/an de la collecte néo-zélandaise, elle vise la transformation

de 30 à 35 milliards de litres de lait (standard) en 2025 soit 7,5 à 12,5 milliards de litres de plus qu'en 2017. ~3 milliards de litres proviendraient de Nouvelle-Zélande, ~2 milliards de litres de la croissance de ses autres sources actuelles d'approvisionnement et il lui faudrait trouver 2,5 à 7,5 milliards de litres via de nouveaux approvisionnements hors Nouvelle-Zélande. Elle envisage notamment le développement de partenariats pour la production de produits pour la restauration et de grande consommation.

INVESTISSEMENTS PRIMAIRES DE FONTERRA

APPROVISIONNEMENT EN LAIT DE FONTERRA²³



Source : Fonterra, traduction GEB-Institut de l'Élevage

²² Fonterra Ambition and Strategy, Présentation devant les investisseurs en décembre 2017.

²³ 1 l de lait néo-zélandais ~ 1,15 l de lait standardisé.

 $^{^{24}\}mathrm{Ce}$ que Fonterra serait en mesure de vendre hors contraintes d'approvisionnement et de logistique.

REMERCIEMENTS

Nous tenons à remercier chaleureusement les personnes suivantes qui nous ont cordialement accueillis et ont accepté de répondre à nos questions.

Éleveurs :

- Philip Wilson, éleveur laitier dans la région de Dunedin
- Grant Wills et Karo preston, éleveurs laitiers dans le Waikato
- Bill and Tricia Hare, Éleveurs laitiers dans le Manawatu-Wanganui et John Simmonds leur conseiller Dairy team
- James stewart, eleveur laitier dans le Manawatu-Wanganui
- Ted et Sue Rollinson et leur sharemilker, éleveurs laitiers dans le Canterbury
- Jeff Gould, farm manager dans le Canterbury

Federated Farmers:

- Andrew Hoggard, National Vice-president et éleveur laitier
- Sarah Crofoot, Policy Advisor, Meat & Fibre and Environment
- Ann Thompson, Dairy Policy Advisor

Fonterra:

- Jo Finner, Regulatory and Advocacy Manager
- Charlotte Rutherford, General Manager Sustainable Dairying
- Sarah Woods, Regional Manager Waikato

Synlait:

David Williams, Milk Supply Manager

Open Country Dairy:

- Tim Sandbrook, Milk Supply Manager
- Mark Smith, Regional Manager
- Monique Houghton, Milk Supply Manager

Westland dairy products:

- Chris PULLEN, responsable environnement
- Taane JOHNSON, responsable collecte Canterbury
- Tony WRIGHT, responsable service adhérents

Agresearch:

- Ross Monaghan, Senior Scientist Land & Environment
- Steward Ledgard, Scientist Land and Environnment Management
- Jiafa Luo, Senior Scientist Climate, Land & Environnment
- Cecile de Klein, Principal Scientist Land & Environment
- Mark Shepherd, Senior Scientist Climate, Land and Environment

Dairy NZ:

- Matthew Newman, Senior Economist
- · Dawn Dalley, Senior Scientist
- Kevin Macdonald, Senior Scientist
- Ina Pinterxhuis, Senior Scientist

Massey University:

- Nicola Shadbolt, Professor of Farm and AgriBusiness Management
- Cory Matthew, Professor in Agronomy

Lincoln University demonstration farm:

• Peter Hancox, farm manager

Ambassade de France:

Laura Torrebruno, Conseillère Économique –
 Directrice Attractivité – Service Économique

Ministère de l'environnement :

- M. Jack Lee, Senior Policy Analyst International Policy Ministry for Primary Industries
- M. Gerald Rys, Principal Science adviser Strategy, Systems and Science Policy Ministry for Primary Industries
- M. Hayden Montgomery, Special Representative Global Research Alliance on agricultural greenhouse gases
- M. Darran Austin, Principal Advisor Water Allocation Team Ministry for Primary Industries and Ministry for the Environment

Conseil régional du Waikato :

• Chris McLay

Rabobank:

- Emma Higgins, Dairy Analyst
- Matt Costello, Animal Protein Analyst

NZX-Agri:

· Susan Kilsby, Dairy analyst

DOSSIER NOUVELLE-ZÉLANDE

FILIÈRE LAITIÈRE

N° 484 Décembre 2017 18 €



SÉLECTION DE PARUTIONS RÉCENTES DES DOSSIERS ÉCONOMIE DE L'ÉLEVAGE (GEB)

Dossier les marchés mondiaux des produits laitiers 2017. Perspectives 2018. *N° 490 - Juin 2018*

Dossier marché mondial de la viande bovine 2017. Perspectives 2018. *N° 489 - Mai 2018*

Dossier annuel Ovins 2017.

Perspectives 2018. N° 488 - Avril 2018

Dossier annuel Caprins 2017.

Perspectives 2018. N° 487 - Mars 2018

Dossier annuel Bovins lait 2017.

Perspectives 2018. Nº 486 - Février 2018

Dossier annuel Bovins viande 2017.

Perspectives 2018. Nº 485 - Janvier 2018

Dossier Nouvelle-Zélande. Filière laitière

N°484 - Décembre 2017

Dossier Australie. Filières viandes ovine et bovine.

N°483 - Novembre 2017

La filière lait bio en Europe. Comment les filières lait «bio» se développement en Europe du Nord. *N°482 - Octobre 2017*

Dossier Nouvelle-Zélande. Secteur ovin.

N°481 - Septembre 2017





















Conception de la maquette : Béta Pictoris (beta.pictoris@free.fr) - Évolution de la maquette : Marie-Thérèse Gomez (mariposarts@free.fr)
Mise en page et iconographie : Leila Assmann

Crédits photos : Couverture ©Thomas Launois _ Fotolia - P2 @ENTRAID_Ronan Lombard2018 - @Marie Carlier/Institut de l'Élevage - P4 @Marie Carlier/Institut de l'Élevage - P5 @ENTRAID_Ronan Lombard - P6 @Mélanie Richard/Institut de l'Élevage - @Christophe Perrot/Institut de l'Élevage - P7 @ENTRAID_Ronan Lombard - @Mélanie Richard/Institut de l'Élevage - P11 @Christophe Perrot/Institut de l'Élevage - P12 @ENTRAID_Ronan Lombard2018 - P13 @Mélanie Richard/Institut de l'Élevage - P16 @Alex Kolokythae Ptotography - @Fotolia-nicrostocker_87153570_M - P17 DR Institut de l'Élevage - P19 @Marie Carlier/Institut de l'Élevage - P20 @ Leungchopan _ Fotolia - P23 @ DR Institut de l'Élevage - P24 @ DR Institut de l'Élevage - @ P25 Entraid-RonanLombard_2018 - P26 @Mélanie Richard/Institut de l'Élevage - P31 @Christophe Perrot/Institut de l'Élevage - P32 DR Institut de l'Élevage - Directeur de la publication : Martial Marguet

Confédération Nationale de l'Elevage

Imprimé à Imprimerie Centrale de Lens - N°ISSN 1273-8638 - N° IE 0017501062 Abonnement : 160 € TTC par an :Technipel -Email : technipel@idele.fr - Tél. : 01 40 04 51 71 Vente au numéro : 10 € le téléchargement sur http://www.idele.fr - http://technipel.idele.fr